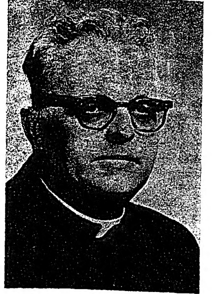
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXVII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 1er SEPTEMBRE 1965 | No 42



Le R.P. Jean Patoine, o.m.i., a été élu membre du Comité exécutif de l'ACELF lors du récent congrès de cette association tenu à Halifax. Au nouvel élu, **La Survivance** offre ses sincères félicitations.

Obédiences chez les Oblats

de la province d'Alberta-Saskatchewan

Le T.R.P. Georges-Marie Latour, o.m.i., provincial des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan, communique les obédiences suivantes données dernièrement, après approbation des autorités diocésaines concernées:

R.P. **Georges Lavoie**, curé à Cochin, Saskatchewan.

R.P. **Vincent Goldstein**, vicaire à North Battleford, Sasktachewan

R.P. **Roger Hébert**, vicaire à Maillardville, B.C.

R.P. **Colin Lévangie**, vicaire à St-Albert.

R.P. **Jean Gariépy**, vicaire à Bonnyville.

R.P. **Marvin Fox**, vicaire à Brocket, Alta.

R.P. **Clément Frappier**, vicaire à Cardston, (Ste-Marie et missions).

R.P. **Joseph Couture**, professeur au Collège Saint-Jean, Edmonton.

R.P. **Alfred Groleau**, au Collège (études à l'Université).

R.P. **Alphonse Gaudet**, prédicateur, maison St-Joachim, Edmonton

R.P. **Louis Morin**, prédicateur, maison de retraites, St-Albert

R.P. **Jacques Joly**, prédicateur, maison de retraites, St-Albert

R.P. **Jean Lessard**, à St-Albert (presbytère).

R.P. **Maurice McMahon**, à l'école Crowfoot de Cluny, et missionnaire chez les Sarcis.

R.P. **Guy Voisin**, nommé responsable de l'Education indienne au sein de la Commission Oblate des Oeuvres indiennes et esquimaudes à Ottawa.

R.P. **Albert Campagna**, assistant du Maître des novices au Noviciat oblat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask.

R.P. **Clément Tourigny**, cesse d'être rédacteur de La Survivance et continue d'être vicaire à la paroisse St-Joachim d'Edmonton.

Privilégiée, Edmonton recevait les deux principaux chefs politiques du pays

" Nos visiteurs de la fin de semaine "

Le problème le plus important de l'heure selon M. Pearson

"Il nous faut l'unité au pays"

Prenant la parole lors d'un banquet organisé en son honneur par le Century Club d'Edmonton, M. Pearson a fait la revue du travail accompli par son gouvernement depuis son arrivée au pouvoir. Ceux qui avaient espéré que le premier ministre profiterait de cette occasion pour faire la nomination de sénateurs ou du prochain lieutenant-gouverneur ont été quelque peu désappointés. Il n'a pas non plus annoncé de prochaines élections même si, à un moment donné, il a mentionné le mot "prochaines"; il s'est d'ailleurs resaisi aussitôt pour dire "future"& D'aucuns pensent toutefois qu'un scrutin sera tenu à l'automne, probablement le 8 novembre.

Il y a maintenant 28 mois que nous avons été portés au pouvoir, a rappelé M. Pearson. Nous croyons que durant cette période beaucoup de travail a été accompli malgré toutes les difficultés, malgré notre position minoritaire, malgré les situations difficiles qui se sont développées. Nous avons présenté plutôt les faits:
des projets de lois très importants, voire spectaculaires, dans les domaines législatifs et économiques. Plusieurs de ces lois constituaient des problèmes ignorés ou laissés en suspens par les gouvernements antérieurs depuis de nombreuses générations. Mais voyons

Depuis 1963, nous connaissons une expansion économique impressionnante et soutenue. Le produit national brut a augmenté de 17.8%; les revenus de la classe ouvrière ont augmenté de 9.1% et le nombre de nouveaux emplois s'est chiffré à 556,000 comparativement à une augmentation de 478,000 de la force ouvrière. Cela a considérablement aidé à la diminution du chômage de 5.8% qu'il était à 4.3% pour le second trimestre de cette année.

La production industrielle a augmenté de 17.2%; la construction de résidences de 17.5% par année.

Après avoir donné d'autres chiffres comparatifs de 1963 à maintenant il poursuit en affirmant que la nouvelle vente de blé contribuera à la bonne situation de notre économie.

Le leadership

M. Pearson expose ensuite sa conception du leadership. "C'est, dit-il, une prise de position et une poursuite du but. C'est la persuasion de personnes à travailler pour et avec vous dans la poursuite du but recherché, co-ordonnant et dirigeant l'ensemble tout en obtenant le maximum de leurs possibilités. C'est surtout garder la morale et l'unité du parti tout en demeurant toujours à l'avant, jamais à l'arrière. Mais jamais trop à l'avant pour perdre contact avec les autres. Le leadership est fait de bonne volonté, de coopération et jamais de démagogie. Il est constructif et non destructif.

Durant ces 28 mois de pouvoir nous avons connu des déboires et commis des erreurs; mais nous croyons avoir aussi accompli de très bonnes choses. Laissez-moi vous en énumérer quelques-unes.

Le projet de drapeau, laissé en plan par tous les gouvernements antérieurs. Aujourd'hui notre drapeau flotte dans tous les pays, témoin de notre présence.

Le Plan de Pension canadien. Depuis longtemps les Canadiens rêvaient d'un plan de pension adéquat qui pourrait être adapté de province en province . . Nous avons réussi à mettre cela en marche quand tous les autres gouvernements antérieurs ont échoué.

Les pensions de vieillesse que nous avons augmentées à $75 tout en diminuant l'âge d'admission à 65 dès 1970.

Il y a encore l'intégration des services des forces armées; l'adoption d'un nouveau Code du Travail; la redistribution de la carte électorale faite par un comité neutre et non-partisan.

Nous avons aidé l'industrie de la construction au moyen du bonus de $500. pour les travaux d'hiver; nous avons aidé au relèvement économique des régions sous-développées, créant de nouvelles industries — petites et grandes — qui ont également aidé au chômage.

Nous avons aidé les fermiers en améliorant le crédit agricole, en facilitant l'achat de machinerie et en aidant davantage l'assurance-récolte.

Nous avons procédé à la réforme des procédures parlementaires; travail dont on connaisait l'urgence mais dont aucun gouvernement ne s'était vraiment occupé.

Nous avons progressé dans l'établissement d'un nouveau système de fédéralisme coopératif.

Il y aurait beaucoup encore à dire. Est-ce là l'oeuvre d'un gouvernement timide et craintif comme certains l'ont laissé entendre?

Nous avons beaucoup fait, croyons-nous, et nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire. Et nous le ferons.

Il y a encore le problème que nous jugeons être le plus sérieux et le plus urgent de tous: l'unité. Sauf le problème principale préoccupation. Nous voulons que les Canadiens d'origine française tout aussi bien que d'origine anglaise soient unis et vivent en harmonie. Nous voulons aussi que les Canadiens d'autres origines qui sont venus, à la suite des deux races fondatrices, nous aider à faire de notre pays un beau et grand pays soient également chez eux, ici au Canada.

Il nous faut travailler tous ensemble, pour que tous soient des citoyens de "1ère classe" au Canada. Là réside la base de l'unité au pays, là aussi réside la destinée future de notre Canada.

A sa conférence de presse, M. Diefenbaker déclare

"Chance égale à tous"

De passage à Edmonton en fin de semaine, le chef de l'opposition à Ottawa, M. John G. Diefenbaker a tenu une conférence de presse dont nous donnons quelques extraits. Invités de la Fédération ukrainienne canadienne, il devait prononcer un discours lors de manifestations populaires tenues à Elk Island, dimanche après-midi. Par suite du mauvais temps, la fête se déroula dans la salle de la cathédrale ukrainienne St. John's.

Selon M. Diefenbaker, la récente tournée du premier ministre M. Pearson en Colombie et en Alberta n' ura rien changé à l'attitude des provinces de l'ouest vis-à-vis la politique du parti libéral. Advenant une prochaine élection, les libéraux, selon lui, seraient incapables de faire des gains dans l'ouest.

De sa propre tournée au Québec, il se dit très satisfait et confiant. Il affirme n'avoir pas été du tout surpris de l'accueil chaleureux qui lui fut réservé. Il rappelle que s'il n'a visité que des comtés ruraux, c'est qu'il croit que les fermiers de l'est, plus particulièrement ceux du Québec et de l'Ont., ont été les plus oubliés du gouvernement. A leur égard, le chef de l'opposition a établi une politique devant les aider, à commencer par le relèvement de l'industrie laitière.

Opportunités égales

C'est un principe qui lui est cher, rappelle-t-il, de fournir des opportunités égales à tous les Canadiens, où qu'ils se trouvent et quoi qu'ils fassent. Cela a été, poursuit M. Diefenbaker une des causes principales de la frustration du Québec.

Il préconise le plus tôt possible l'instauration d'un système de déduction de l'Impôt personnel des taxes payées aux municipalités par les propriétaires. Cela aurait pour effet, a-t-il dit d'encourager les jeunes couples.

A une question lui demandant ce qu'il préconisait pour fêter le mieux le prochain centenaire de la Confédération, en 1967, M. Diefenbaker a répondu qu'un programme de vulgarisation, de notre histoire nationale, et de nos pionniers, lui semblait être la meilleure idée.

Au sujet de la redistribution électorale, il est entièrement d'accord avec le gouvernement et satisfait du travail de la commission neutre mais souhaite qu'une élection ne soit tenue qu'après la mise en application de la nouvelle carte.

Du Viet-Nam, il dit qu'il est pratiquement impensable maintenant que les Etats-Unis se retirent, laissant ainsi le champ libre aux communistes. Cela voudrait dire, poursuit-il, la perte totale de l'Asie du sud-est aux mains des régimes totalitaires. Mais il faut poursuivre les efforts en vue d'amener les parties en cause à la table des négociations.

En réponse à M. Manning qui lui avait reproché de ne s'être pas prononcé sur le programme d'assurance médicale (Medicare) du gouvernement, il affirme qu'il voulait d'abord approfondir davantage la question. De toute façon, dit-il, M. Thompson qui est un ami intime du premier ministre de l'Alberta s'est bien gardé lui-même de faire des déclarations. Il croit qu'un système d'assurance médicale est nécessaire mais que l'on devrait d'abord accorder la priorité à l'éducation universitaire.

En terminant, M. Diefenbaker réaffirme que le gouvernement, même s'il a présenté quelques bons projets de loi, est instable, incertain et prêt à reculer au moindre revers qui se présente.

Lors du banquet en son honneur organisé par le Conseil La Vérendrye

Message de Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i.

Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque d'Edmonton, a profité de l'occasion que lui avait fournie le Conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb pour lancer aux fidèles de son archidiocèse, plus particulièrement aux Chevaliers, un message avant son départ pour Rome où se tiendra la quatrième et, probablement, dernière session du Concile.

Voici le texte de l'allocution qu'a prononcé Mgr Jordan:

"Je suis touché de la délicate attention que mes frères chevaliers ont manifesté à mon égard en organisant cette fête tout intime et fraternelle à l'occasion de mon départ pour Rome où je dois participer à la quatrième session du Concile du Vatican II.

Exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette fête est présentement mon voeu le plus cher.

L'invitation faite à son honneur le maire Dantzer de se joindre à nous témoigne de votre complaisance, de même que la présence de nombreux chevaliers des autres Conseils de notre Ordre manifeste votre charité fraternelle.

Un tel geste est un témoignage éloquent de cette noblesse chrétienne que notre Ordre, de par ses principes et coutumes, cherche par-dessus tout à développer chez ses membres.

Il est plus que probable que la prochaine session du Concile sera la dernière. Elle s'ouvre sous le signe de la charité pratique et promet d'être importante, principalement à cause de son Schéma 13 qui est maintenant généralement bien connu. Ce schéma couvre beaucoup de terrain; il est intitulé "l'Eglise et le Monde Moderne". Le titre lui-même souligne les intérêts de l'Eglise en tout ce qui concerne l'homme et notre temps. Voilà pourquoi nous allons entendre parler de la faim dans le monde, des injustices économiques et sociales, de l'explosion de la population mondiale, du contrôle des naissances, de l'athéisme et de tous ces maux que l'homme inflige à son semblable par égoisme ou insouciance.

Par ailleurs, le Concile ne prétend pas solutionner tous les problèmes qui occupent l'attention des individus les mieux disposés de chaque pays. Mais par le Concile, notre mère la sainte Eglise exprime premièrement sa profonde sympathie aux millions de personnes qui souffrent et qui ont faim, qui vivent dans la terreur d'une autre guerre mondiale. En un mot l'Eglise, comme son fondateur Jésus-Christ, a compassion de la multitude. L'Eglise rappelle à l'humanité les enseignements du Christ afin que l'Evangile de la Charité se réalise dans les âmes de notre temps et les aide à étudier leurs problèmes modernes, à cette lumière.

Mais cette entreprise est si vaste et de si grande importance pour la paix et le bonheur de l'humanité que les délibérations des évêques catholiques au Concile devraient être soutenues par les prières et sacrifices de tous les Catholiques, de tous ceux qui ont la plus minime compréhension de l'Eglise Communautaire qui devrait animer tout sincère adhérant au Christ.

C'est pourquoi je me permets de vous donner cette directive:

1) soit de participer à la messe une fois par semaine, en outre des dimanches, aux intentions des évêques, ou

2) si cela vous est impossible, de réciter aussi fréquemment que possible le rosaire en famille à ces mêmes intentions."

Bourse d'études

L'Université Laval offre une Bourse complète d'études à tout jeune Franco-Albertain, garçon ou fille, qui désire suivre un Cours à cette Université durant l'année 1965-66.

Tout jeune qui désire bénéficier de cette Bourse doit s'adresser dans le plus bref délai possible au:

Secrétaire de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
Edmonton,
Tél.: 422-2736

Le Conseil La Vérendrye rend hommage à Mgr Jordan

Succès de la fête organisée par les Chevaliers de Colomb

Plus de deux cents personnes avaient répondu à l'invitation du Grand Chevalier, M. Paul Doucet, et c'est dans une atmosphère de franche cordialité que se déroula le banquet en l'honneur de Mgr Jordan. Tout le programme avait été bien pensé et non moins bien organisé; les organisateurs méritent nos plus sincères félicitations.

La fête commença par la célébration de la messe à St-Joachim. C'est Mgr Jordan lui-même qui célébra, assisté du R.P. Georges-M. Latour, o.m.i., provincial des Oblats. C'est le R.P. Jules Bideau, o.m.i., qui prononça l'homélie.

Le banquet suivit à l'hôtel Mayfair.

Avaient pris place à la table d'honneur: Mgr Anthony Jordan, o.m.i.; Mgr Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception; les Révérends Pères Georges-Marie Latour, o.m.i., provincial des Oblats, Georges Chevrier, o.m.i., curé de St-Joachim et aumônier du Conseil La Vérendrye, et Jules Bideau, ancien aumônier et doyen du Conseil avec 56 ans de chevalerie; M. le juge et Mme André Déchène; M. Marcel Lambert, m.p.; M. et Mme Vince Dantzer, maire d'Edmonton; M. et Mme Dale Miller, député d'Etat pour l'Alberta; Mlle Dorothy Phillips directrice du Marian Centre et "Citoyenne de l'année"; M. et Mme Paul Doucet.

Avant que ne débutent les allocutions les organisateurs avaient eu la bonne idée d'inclure un court récital de chant par les frères Lucien et Maurice Lorieau. Ils étaient accompagnés au piano par Mme Baker.

Les allocutions furent nombreuses, toutes plus enjouées les unes que les autres. Il nous est impossible d'en donner le texte intégral mais nous avons résumé pour vous le petit discours de chacun.

M. Paul Doucet

Rappelant les buts de la fête, le Grand Chevalier a fait remarquer qu'il s'agissait de rendre hommage à notre évêque, de lui témoigner l'attachement de ses fidèles, leur collaboration et leur unité. C'est là d'ailleurs, a-t-il souligné l'un des buts primordiaux des Chevaliers de Colomb. M. Doucet a, de plus, souligné la coincidence de deux anniversaires prochains de Mgr Jordan. Il y aura en effet vingt ans très bientôt qu'il fut sacré évêque et dix ans qu'il fut nommé coadjuteur de Mgr McDonald, alors archevêque d'Edmonton. De plus, à la veille de son départ pour Rome, les Chevaliers avaient tenu à souhaiter "bon voyage" à leur pasteur de façon particulière.

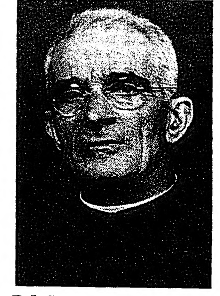
M. Vince Dantzer

Au nom de la ville, le maire souhaitait également bon voyage à Monseigneur. Il rappela la participation et l'importance de l'Eglise au sein de la cité. Si dans notre ville il fait bon vivre et travailler, la population catholique y est pour quelque chose et partant, le chef spirituel, par son travail inlassable, contribue au bien-être de toute la communauté.

M. Marcel Lambert

M. Lambert s'est réjoui d'avoir été le parrain de Mgr Jordan dans son admission chez les Chevaliers; il a de plus fait remarquer qu'à titre d'évêque, le nouveau venu avait pu "sauter" trois degrés, devenant dès son admission Chevalier au quatrième degré! M. Lambert

(Suite à la page 8)



Décès du R.P. J. Habay, o.m.i.

A 5 h a.m., mardi, le R.P. Joseph Habay rendait sa belle âme à Dieu, après plusieurs mois d'hospitalisation à l'hôpital St-Joseph d'Edmonton. Il avait célébré le 9 août dernier son quatre-vingt-dixième anniversaire de naissance, étant né à Tarbes, Hautes Pyrénées, en 1875.

Fils de Léon Habay et de Josephine Noël, il était le deuxième d'une famille de douze enfants. Après ses études classiques, il entrait au Noviciat des Oblats à Angers le 9 août 1895 et il prononçait ses voeux perpétuels, trois ans plus tard, à Liège où il fit ses études philosophiques et théologiques. Ordonné prêtre le 13 juillet 1902, également à Liège, il recevait son obédience pour ce qui était alors le Vicariat d'Athabasca, le 13 juillet 1903.

Durant les 62 années que le P. Habay passa dans Grouard, il fut successivement missionnaire, principale d'écoles indiennes et supérieur.

Au cours de sa longue carrière, tout entière consacrée au service des Indiens, le P. Habay a construit la première chapelle à Hay Lake, les églises de Keg River et Eleské, la résidence et l'église du Lac Esturgeon, l'abri St-Joseph, à la Pointe Shaw, pour la mission de Grouard et il a collaboré avec le regretté P. Gérard Forcade à l'établissement d'une coopérative pour indiens et métis à Grouard.

La confiance que mirent ses supérieurs dans son expérience et son habileté a fait qu'il fut nommé Vicaire délégué par S. Exc. Mgr Ubald Langlois et qu'il le demeura jusqu'à sa dernière maladie.

La Survivance présente ses sincères sympathies à Son Exc. Mgr Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, ainsi qu'au R.P. Jean Marsan, o.m.i., provincial.

Notre système d'Assurance générale

L'A.C.F.A. vous aide... ...aidez l'A.C.F.A.

Depuis plusieurs années, l'Association Canadienne-française de l'Alberta cherche des moyens de financer ses nombreuses activités, sans toujours faire appel à la générosité de ses membres. L'idée était de découvrir des services dont les surplus alimenteraient la Caisse de l'Association. C'est ainsi qu'en 1960 elle a lancé son Service de Sécurité familiale. Depuis elle a organisé un service d'abonnements aux revues et magazines, connu sous le nom de A.C.F.A. — Périodiques. En janvier 1966, elle publiera la troisième édition de son Almanach Franco-Albertain.

Depuis un peu plus d'un an, les dirigeants de notre Association étudient un projet d'Assurance générale qui, en plus d'aider financièrement l'A.C.F.A., aurait l'avantage de canaliser les primes d'Assurance de nos compatriotes franco-albertains vers une compagnie canadienne-française.

Le comité chargé d'étudier ce projet s'est mis en relations avec La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada. Fondée avec du capital venu de France, cette compagnie a été achetée par le Mouvement Desjardins. Dès les débuts des pourparlers, La Sécurité s'est montrée très sympathique au projet et le mois dernier, une entente a été signée.

Aux termes de cette entente, le Comité d'Assurance de l'A.C.F.A. devient l'agent général provincial de La Sécurité, en Alberta. Cependant, comme l'A.C.F.A. n'a pas le personnel expérimenté que nécessite une agence générale, elle confie ce travail à la maison Smeltzer Insurance Limited, dont elle reçoit une partie de la commission. Et c'est ce pourcentage qui sera versé à la Caisse de l'A.C.F.A.

Cela ne veut pas dire évidemment que pour aider leur Association, nos compatriotes doivent faire affaire avec Smeltzer. Tout au contraire. Ils doivent continuer à confier leurs assurances à l'agent de leur choix. Tout ce qu'ils ont à faire c'est de demander à leur agent de bien vouloir confier la protection de leurs biens à La Sécurité, par l'entremise de Smeltzer.

Disons immédiatement que:

1) La Sécurité est une "Board Company".
2) Ses primes d'assurance sont fixées aux mêmes taux que toute autre "Board Company".
3) L'agent local recevra la même commission que celle qui lui est accordée par n'importe quelle autre Compagnie.

De plus, signalons que La Sécurité couvre tout genre d'assurances, sauf la vie et la grêle. Donc: le feu, le vol, les accidents d'automobile, la responsabilité publique, etc . . .

Nul doute que nos compatriotes voudront profiter de cette occasion excessivement facile, d'aider financièrement leur Association: sans qu'il leur en coûte un seul sou de plus, ils recevront la même protection. Tout ce qu'ils ont à faire, c'est de dire à leur agent d'assurance: "Je désire que mes assurances soient **confiées à La Sécurité**".

"La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail"

En ce premier lundi de septembre, on célèbre le travail. Partout, au pays, on rappelle la grandeur de l'activité laborieuse, on met en lumière les divers aspects de cette fonction qui tient une si grande place dans la vie de l'homme. On réfléchit aussi sur ses implications tant économiques et politiques que spirituelles et morales.

Nous voudrions proposer, à l'occasion de la Fête du Travail 1965, quelques réflexions sur un point d'une particulière actualité: la solidarité internationale dans la répartition des richesses que produit le travail.

Le travail est destiné à mettre au service de tous les hommes les ressources de l'univers entier: il a réussi jusqu'à présent à satisfaire les besoins d'une minorité d'humains seulement. Le travail est voulu par le Créateur comme un facteur d'unité: le fait que les hommes en ont réparti injustement le produit a coupé le monde en deux catégories: les nantis et les affamés. Pourquoi une telle situation, ferment de division et de discorde?

Les deux dernières encycliques du regretté Jean XXIII, les préoccupations conciliaires, l'appel de Paul VI à Bombay, la proclamation de 1965 comme "Année de Coopération internationale" par l'Assemblée générale des Nations-Unies invitent notre regard et notre pensée à considérer plus attentivement l'angoissant problème de la faim dans le monde; à nous demander aussi tous ensemble comment nous pouvons rendre plus efficace notre aide aux affamés.

Situation de fait

Pour faire voir combien tragique peut être l'inégale répartition des richesses produites par le travail, les exemples ne manquent pas: ils mettent en singulier relief les besoins d'une partie nettement défavorisée de l'Humanité.

Ainsi, en 1965, la mort de millions de personnes provient directement ou indirectement de la malnutrition et de la faim, plus de la moitié de l'Humanité ne mange pas convenablement et le mal semble s'aggraver sans cesse; la distance entre niveaux de dépense des peuples les moins développés et niveaux de dépense des peuples les plus développés que l'on peut actuellement estimer par habitant de 1 à 40 pourrait bien devenir de 1 à 100, accentuant l'écart entre privilégiés et non-privilégiés; au 20e siècle un enfant sur trois voit le jour sans avoir aucune chance de mener une existence normale; l'espérance de vie à la naissance varie du simple au double selon le degré de développement économique du pays, etc . . . (1)

Est-il concevable que nous ayons sur la conscience un milliard et demi d'affamés et que nous ne réagissions pas plus fortement? Si le problème est terrible, n'est-elle pas aussi terrible l'indifférence de tant d'humains et de tant de chrétiens qui calment tranquillement leur conscience alors que des populations entières se débattent dans la misère?

Principes

Quelques principes particulièrement importants doivent inspirer les efforts de tous les hommes de bonne volonté sur ce plan.

Le premier est celui de l'unité fondamentale de la famille humaine. Qui que nous soyons, sans distinction de race, de langue, de religion, de sexe, quelle que soit la latitude sous laquelle nous ayons vu le jour, nous sommes tous frères, appelés au même destin en ce monde et dans l'autre. Issu d'un même Père, ayant la même nature, rachetés par le même Sauveur, tous les hommes ont les mêmes droits parmi lesquels le droit à la vie et à une honnête subsistance. Dans cette unique et grande famille, la souffrance des uns doit être ressentie par les autres et apaisée par ceux qui ont les moyens de le faire.

Les ressources économiques doivent être administrées et réparties pour servir au bien de toute la communauté humaine et non à l'intérêt de quelques-uns: l'égoisme collectif comme l'égoisme individuel doit être surmonté.

"Dieu n'a pas créé les hommes ennemis mais frères. Il leur a donné la terre à cultiver par leur travail et leurs efforts, pour que tous puissent jouir de ses fruits, et en tirer ce qui est nécessaire à leur alimentation et à leurs besoins". (2)

Les biens ont donc une destination universelle et ceux qui en ont la propriété — hommes comme pays — doivent savoir que cette propriété est grevée d'une dette envers tous les hommes. Nul n'a le droit de laisser son frère dans le besoin et si l'on peut déterminer, dans un pays, un minimum décent de la part de chacun aux ressources, une semblable mesure doit exister au niveau du genre humain.

Le respect des droits imprescriptibles de la personne humaine et la destination universelle des biens entraînent, comme conséquence, la nécessité d'appliquer la justice distributive entre les peuples, ce qui ne peut être obtenu que par un effort organisé.

Il y a une sérieuse obligation de justice a partager nos biens avec ceux qui ont faim. Trop longtemps, l'aide apportée aux pays en voie de développement a été considérée comme un acte de bonté, de générosité et non comme une exigence de justice. La méconnaissance de la portée de cette obligation est peut-être due au fait que les hommes ont pris bien tard conscience d'un bien commun universel. Il est clair aujourd'hui qu'un pays qui n'aiderait pas les pays en voie de développement et cela, non d'une façon mesquine mais dans la mesure de ses possibilités, manquerait, et gravement, au devoir de la justice sociale internationale. Cette obligation devient d'autant plus impérieuse que le groupe social ou national dispose de plus de ressources et que certains pays sont aux prises avec des besoins plus pressants.

Nous raisonnons souvent en termes de *dons* aux pays en voie de développement; c'est beaucoup plus l'esprit de la loi de l'échange qui devrait prédominer: les pays qui aujourd'hui réclament notre aide matérielle abritent, pour la plupart, des nations de haute civilisation qui, au cours des siècles, ont enrichi le patrimoine culturel et spirituel de l'Humanité.

De ces civilisations, de ses cultures, nous avons tous reçu et nous continuons à profiter encore du fruit de leur pensée: ces valeurs extra-économiques valent bien — et au-delà — la part de richesses matérielles dont nous consentons à nous départir.

Devant une telle situation de mauvaise répartition des richesses et des maux qu'elle engendre, spécialement celui de la faim dans le monde, les hommes doivent saisir l'importance vitale de leur solidarité et s'acheminer vers une efficace coopération internationale.

Appel à la conscience des hommes

Nous faisons d'abord appel à la conscience de tous les chrétiens et de tous les hommes de bonne volonté.

"Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, que celui qui a de quoi manger agisse de même" (Lc, 3, 11)

"Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées. C'est pourquoi il faut éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et chacun, et spécialement sur les plus favorisés", disait Jean XXIII en 1961. (3)

L'inconscience des nantis est peut-être le plus grand mal contemporain: il faut de toute urgence que personne n'ignore les contradictions actuelles de l'Humanité et que chacun s'en sente responsable: cela suppose une révolution spirituelle qui nous fasse considérer l'autre comme un égal, porteur des mêmes droits que nous, qui nous fasse nous dégager d'égoisme sordide pour aboutir à un altruisme sincère, qui nous fasse en un mot nous charger d'amour fraternel dont la première expression prend de nos jours la forme de partage et d'échange de nos biens.

Que les hommes veillent cependant à ne pas se donner bonne conscience à bon marché en versant ici et là une maigre obole: cela ne suffit pas. Ils doivent axer leurs efforts vers la réalisation d'une civilisation solidaire, se préoccuper des causes profondes et souvent structurelles qui engendrent le déséquilibre et déboucher sur l'engagement personnel dans un effort d'ensemble où chacun, à tous les niveaux, reconnaîtra et assumera ses propres responsabilités.

Et chaque chrétien doit considérer sa part dans la lutte contre la misère et l'injustice non comme une activité marginale mais comme une dimension normale et permanente de toute vie chrétienne intégralement vécue: le Christ n'a-t-il pas d'ailleurs lié la récompense éternelle à une telle conception de la vie chrétienne?

Appel aux nations

Mais ce sont les nations comme telles qui doivent se reconnaître responsables les unes des autres dans cette bataille immense entreprise contre la faim.

L'appel pathétique de Paul VI à Bombay résonne encore à nos oreilles:

"Nous vous confions notre message spécial au monde; que les nations cessent la course aux armements et emploient leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Que chaque nation ayant des pensées de paix et non d'affliction et de guerre contribue, par une partie de ses dépenses pour les armements, à un important fonds mondial pour la solution des problèmes de nutrition, d'habillement, de logement et de soins médicaux qui concernent tant de peuples." (4)

Nous touchons ici un point d'une importance extrême. Quand on sait que *les dépenses consacrées à la défense* dans les principaux pays industriels *seront bientôt égales, voire supérieures,* à la somme globale des revenus nationaux de tous les pays insuffisamment développés, on ne peut s'empêcher de voir dans cela un violent désordre capable d'entraîner aux pires catastrophes. L'Humanité demande à bon droit de vivre, et malgré les richesses croissantes de la terre, on l'expose davantage à périr.

Notre prière et notre espérance montent vers Dieu pour que les peuples s'engagent dans la voie de l'entraide et de la coopération afin de régler "le problème le plus important de notre époque, celui des relations entre pays économiquement développés et pays en voie de développement". (5)

Cette coopération doit se réaliser sous le signe de la justice, dans un climat de fraternité et non de paternalisme, d'ouverture, à une politique d'échanges, en respectant les caractéristiques de chaque pays et sans empiéter sur sa légitime autonomie, en visant toujours, d'une façon désintéressée, à une montée de l'homme, de tous les hommes, de tout l'homme.

Quelques suggestions pratiques

Qu'on nous permette de signaler quelques points pratiques qui devraient faire l'objet de l'attention et des efforts des Canadiens:

1) Qu'une information la plus poussée possible soit fournie par les organismes publics et privés pour faire connaître les besoins des pays en voie de développement, les initiatives susceptibles de les aider de même que les projets déjà en marche dans ce sens:

2) Que tous travaillent à la formation d'une opinion publique éclairée, active et engagée: nous reconnaissons ici l'immense part déjà accomplie dans ce domaine par les moyens d'information: presse, radio, télévision;

3) Qu'on s'applique, dans les familles et les écoles, à éduquer les jeunes au sens de la fraternité et de la solidarité internationales: tant d'occasions sont offertes aux parents et aux éducateurs, à travers les événements et les circonstances, pour bâtir des jeunes qui se sentiront vraiment membres de la grande communauté humaine;

4) Qu'un accueil large et fraternel soit réservé aux ressortissants du Tiers-Monde qui immigrent chez nous pour y gagner et partager un pain qui manque peut-être ailleurs;

5) Que soit encouragé et facilité davantage l'envoi de Canadiens — *spécialistes, techniciens, professeurs, etc* . . . — qui iront prêter main-forte à d'autres nations du monde;

6) Que les pouvoirs publics de notre pays conçoivent de plus en plus fortement l'importance souveraine de notre participation à toutes les entreprises destinées à porter secours aux peuples dans le besoin. Nous sommes un pays riche favorisé par la Providence: pouvons-nous dire sincèrement que nous faisons notre juste part? Les suggestions émises en vue de la constitution d'un fonds international pour la lutte contre la faim dans le monde devraient trouver une audience favorable auprès de nos gouvernants;

7) Que la participation aux activités des organisations internationales existantes soit accentuée. Nous en profitons pour inviter tous les catholiques à assurer chez nous le plein succès de l'Année de Coopération internationale.

Conclusions

Pour obtenir la paix, il faut préparer les conditions de la paix: une de ces conditions est sans aucun doute la réalisation d'un ordre international juste d'où serait bannie la faim issue du déséquilibre dans le partage des richesses. L'énorme complexité du problème, que nous reconnaissons tous, ne doit pas nous empêcher de nous mettre sans délai à la tâche: l'ignorance, la paresse, l'égoisme sur ce plan revêtent aujourd'hui une gravité exceptionnelle et toute carence à apporter une solution mérite la réprobation.

"J'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'étais nu et vous m'avez vêtu" (Mt. 25, 35): on se souvient de cette parole du Christ; si les peuples rendaient purement témoignage à l'Evangile par un effort concerté et intelligent en assumant la prise en charge des nations économiquement faibles, un choc heureux se produirait et l'évolution du monde en serait changée.

Le message chrétien vise sans doute le Royaume de Dieu mais il est essentiellement tendu vers l'Humanité puisqu'il a comme centre le commandement de l'amour fraternel. Que chacun des individus et des peuples qui se réclament de l'esprit chrétien le mette en pratique et le monde se redressera.

Les hommes trouvent devant eux l'occasion la plus grande de l'Histoire de donner le spectacle d'une charité aux dimensions du globe: fermeront-ils leur coeur et leurs bras aux appels qui viennent angoissés de partout? Nous demandons au Seigneur que les Canadiens entendent cet appel en ce jour de la Fête du Travail et ne le laissent pas sans écho.

---

1 — L.J. Lebret "Le Drame du siècle", 1964
2 — Jean XXIII "Ad Petri cathedram", 29 juin 1959, Doc. cath. no 1308, col. 901
3 — "Mater et Magistra", Act. pop. Ed. Spes 1962, p. 151
4 — Paul VI à Bombay, le 4 déc. 1964
5 — "Mater et Magistra", Action pop. Ed. Spes, 1962, p. 147

244,000 chômeurs au Canada: quatre sur dix sont des jeunes

Ottawa — Le nombre des sans emploi au Canada a diminué de 31,000 en juillet pour s'établir à 240,000, mais 40 p.c. des chômeurs sont des jeunes de 14 à 19 ans.

Malgré une baisse de 2,000 au Québec de juin à juillet, le nombre des chômeurs qui atteint maintenant dans cette province 98,000, constitue le taux le plus élevé du Canada tout entier, soit 4.7 p.c. de la main-d'oeuvre québécoise, un dixième de 1 p.c. même au-dessus du taux de chômage dans la région atlantique, habituellement la plus affectée.

Le chômage adulte s'établit en juillet à 152,000 soit 3.3 p.c. de la main-d'oeuvre canadienne, contre 3.5 p.c. en juin et 3.7 p.c. en juillet de l'année dernière. Compte tenu des facteurs de pondération saisonnière, le taux de chômage canadien s'établit en juillet à 4.5 p.c., le même, incidemment, qu'aux Etats-Unis.

Dans le même mois, 202,000 travailleurs se sont trouvé un emploi, dans le secteur du bâtiment et des services surtout. La hausse générale de l'emploi de juillet '64 à juillet '65 s'établit à 271,-000, selon les données de l'Office fédéral de la statistique et du ministère du travail publiées à Ottawa.

Bien que durement affectés, les jeunes travailleurs de 14 à 19 ans ont pu se procurer 261,000 emplois en juillet, pour prendre la relève notamment d'un fort volume de main-d'oeuvre féminine qui quitte traditionnellement le marché du travail de juin à juillet.

Le taux de chômage régional en juillet, qui ne tient pas compte des facteurs saisonniers, s'établit comme suit: région Atlantique, 4.6 p.c.: Québec 4.7 p.c., Ontario 2.4 p.c.; Prairies 1.9 p.c.; Colombie-Britannique, 3.9 p.c.

En chiffres clairs, 7,495,000 personnes, étaient disponibles, en juillet, contre 7,306,000 en juin, et 7,245,000 en juillet 1964.

De ce nombre, 7,251,000 étaient au travail en juillet, contre 7,049,000 en juin et 6,980,000 en juillet 1964.

Le nombre des chômeurs s'établissait donc à 244,000 en juillet contre 257,000 en juin, et 265,000 en juillet 1964.

Des 244,000 sans emploi, 100,000 étaient à la recherche d'un emploi depuis moins d'un mois, 81,000 depuis moins de trois mois, et 30,000 depuis quatre à six mois.

Les chômeurs "irréductibles", ceux qui sont en chômage depuis sept mois ou plus, se chiffrent à 33,000, soit 3,-000 de moins qu'un juin, et 7,000 de moins qu'en juillet 1964.

Le relevé s'appuie sur une enquête menée dans 35,000 foyers canadiens.

Les provinces de l'Ouest ont besoin d'eau

La révolution industrielle dans les Prairies a assoiffé cette province. Et avant le début du prochain siècle, les besoins d'eaux dans les domaines domestiques, industriel et agricole prendront de graves proportions.

A l'origine de la demande croissante de réserves d'eaux, se trouvent l'expansion de l'industrie pétro-chimique de l'Alberta, le développement des gisements de potasse de la Saskatchewan et une grande variété de nouvelles industries au Manitoba.

Et en plus des nouveaux projets industriels, on ressent des besoins plus grands pour irriguer les fermes de l'Alberta et de la Saskatchewan, de même que dans les centres urbains en expansion pour les usages domestiques. Ajoutons les papeteries qui doivent s'établir bientôt dans ces deux provinces.

En outre, la pollution des eaux est l'un des problèmes majeur dans les régions surpeuplées du sud-est de la Saskatchewan et du sud-ouest du Manitoba. Par exemple, Regina, une ville de 125,000 âmes, doit faire venir les deux tiers de son eau au moyen d'un pipeline.

Les provinces de l'Ouest forment la régions la plus aride du pays. Elles doivent se tourner vers l'ouest et vers le nord, dans l'espoir de découvrir de nouvelles sources mais ceci peut provoquer des conflits de juridiction. Les ressources hydrauliques appartiennent aux provinces mais les eaux navigables et internationales tombent sous la juridiction fédérale de même que les cours d'eau des territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour aider à coordonner le développement des ressources hydrauliques des provinces, spécialement lorsque les rivières ou les fleuves traversent plus d'une province.

Solutions

Depuis plusieurs années, la Saskatchewan tente de faire détourner les eaux de la Colombie-Britannique pour contourner les montagnes Rocheuses. Mais le Premier ministre de Colombie britannique, M. W.A.C. Bennett, a promptement répliqué que la Saskatchewan devrait "enlever ses doigts" du domaine des ressources de sa province.

Du point de vue des ingénieurs, la méthode la plus facile pour obtenir des réserves supplémentaires d'eau est de l'importer du réservoir de la rivière Saskatchewan, par les rivières Qu'appelle et Assiniboine, qui prennent leurs sources dans le sud-est de la province, puis se joignent à l'est de la frontière du Manitoba pour ensuite poursuivre leur cours dans le sud du Manitoba et se jeter dans la rivière Rouge et le lac Winnipeg.

La situation de la Saskatchewan est difficile parce que la plupart de ses cours d'eau ont leurs sources et se jettent dans d'autres provinces. Son industrie de potasse naissante, qui doit signifier autant pour la province que le pétrole pour l'Alberta, nécessite beaucoup d'eau. En fait une usine de potasse peut employer autant d'eau en une journée qu'une ville de 70,000 habitants.

Plus de 90 pour cent de la population des Prairies réside dans les environs du bassin Nelson-Saskatchewan une étendue de 264,960,000 acres qui se prolonge des Rocheuses jusqu'au nord-ouest de l'Ontario, et des fleuves Churchill, et Athabasca au nord jusqu'à la frontière internationale au sud.

La rivière Saskatchewan possède deux affluents qui coulent à moins d'un demi-mille l'un de l'autre sur les pentes orientales des Rocheuses au nord de Banff. Ils vont vers l'est à travers l'Alberta et la Saskatchewan, puis se jettent dans le lac Winnipeg. De son côté le fleuve Nelson part du lac Winnipeg pour aller finalement se jeter dans la baie d'Hudson.

Sources éloignées

D'autre part, la rivière Winnipeg dont les sources sont au nord-ouest de l'Ontario, la rivière Rouge qui prend naissance aux Etats-Unis, et l'Assiniboine, qui part du sud-est de la Saskatchewan, se jette dans le lac Winnipeg.

Environ 900,000 acres de terrains irriguées se trouvent le long de la Saskatchewan - sud, la plupart en Alberta. Cette étendue pourra s'agrandir à 2 millions d'acres lorsque le barrage de la Saskatchewan-sud sera terminé à Outlook, de même qu'à la suite d'autres projets du même genre.

Les projets hydro-électriques du bassin, terminés ou en construction, fournissent un total de 2,700,000 chevaux-vapeur, dont plus de la moitié à l'Alberta.

Les éventuelles nouvelles sources d'eau dans les Prairies comprennent les rivières à la Paix et Athabasca, qui coule vers le nord et se jette dans le lac Athabasca, dans le vaste réseau qui se ramifie au fleuve Mackenzie, de même que les fleuves Churchill et Columbia de la Colombie Britannique, qui prennent leurs sources dans les Rocheuses et descendent jusque dans le Pacifique.

(Le Droit)

Maternelles de langue française en Saskatchewan

Les délégués à une assemblée de l'Association culturelle française de la Saskatchewan ont décidé d'établir à l'automne un certain nombre de maternelles de langue française à travers la province.

Un porte-parole de l'Association, M. Ernest Bourgeault, de Saskatoon, a déclaré que 15 séances d'études seront tenues plus tard dans le courant de l'été afin d'expliquer le pourquoi de la fondation de ces maternelles et afin d'y intéresser les parents.

Il a ajouté que l'instruction se donnera presque entièrement en français, mais que ces écoles seront ouvertes à n'importe quel groupe ethnique.

Les maternelles ne font pas partie du système scolaire officiel de Saskatoon et l'usage du français dans ces *institutions ne viole pas la loi des écoles.*

Il est plus facile aujourd'hui d'être un citoyen du monde

"Il est plus facile à un Canadien d'aujourd'hui d'être citoyen du monde qu'à ses ancêtres de l'être jadis de leur propre pays: le Canadien d'aujourd'hui est comme immergé dans une incessante circulation de nouvelles, d'idées, de produits, qui vient à chaque instant lui rappeler qu'il appartient au genre humain tout entier".

C'est ce qu'expliquait le Père René Léo Desjardins, c.s.c., doyen de la faculté des arts de l'Université de Moncton, qui s'adressait, à la commission "Sens international et éducation", au congrès général de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, à Halifax.

Le Père Desjardins a défini la tâche de l'éducation, dans ce contexte, comme consistant à amener les hommes à prendre conscience de la solidarité qui les rapproche matériellement et faire usage des méthodes disponibles pour que le resserrement des relations internationales entraîne un progrès de la compréhension et de la fraternité entre les peuples.

"Le maître ne saura épanouir chez ses disciples un sens international authentique que s'il le possède déjà lui-même, et cela, quelle que soit la qualité des moyens dont il dispose, dit-il.

"L'affectivité de tout éducateur qui veut inculquer ce sens international authentique doit être parvenue au stade de l'oblativité — il doit posséder et entretenir une culture véritablement internationale, sans parti pris, ni limitation arbitraire — il doit être habitué, surtout, à placer au-dessus de tout les valeurs de vérité absolue, de justice et d'amour".

Traitant des contacts progressifs entre les groupes humains, le Père Desjardins souligna que "le goût de l'expérience affective dont est imprégné la majorité des jeunes doit être exploité en faveur des contacts progressifs entre les groupes humains.

"Ceci est d'autant plus *important* que nous vivons de plus en plus sous le signe de ce que l'on a nommé le pluralisme. Bon gré, mal gré, les blocs homogènes, bien fermés sur eux-mêmes, sont en voie de disparaître".

Prison à vie pour 6 bourreaux d'Auschwitz

Francfort — Six peines de prison perpétuelle, onze peines de prison à temps et trois acquittements ont clos le procès des bourreaux d'Auschwitz, qui avait débuté il y a vingt mois, le 21 décembre 1963. Le plus tristement célèbre des condamnés d'hier matin est Wilhelm Boger, inventeur et utilisateur du plus remaquable instrument de supplice des camps de concentration nazis, et qui avait pris son nom: la "balançoire Boger'.

Tout a été monstrueux dans ce procès, la cause elle-même bien entendu mais même des détails: la cour d'assises de Francfort siège dans la maison communale, qui a été construite à l'emplacement du gibet qui avait été érigé au Moyen-âge. Le dossier est un volume de 20,000 pages, et ces 20,000 pages si elles étaient éditées, seraient le monument de la littérature de terreur: tout y est. L'infirmier Klher, qui terminera *ses jours en prison,* a tué à coups d'injections de phénol au coeur, un nombre de détenus tellement considérable que l'on ne peut en faire qu'une estimation statistique: 20 à 30,000. Osward Kaduk qui portait fièrement les insignes de sergent S.S., utilisait pour tuer une méthode toute personnelle: il plaçait sur la gorge une canne puis il sautait à pieds joints sur la canne jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Lui aussi est condamné à vie. De telles descriptions extraites du dossier pourraient remplir des pages et des pages.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Rédacteur: Jean-Maurice Olivier
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 1er SEPTEMBRE 1965

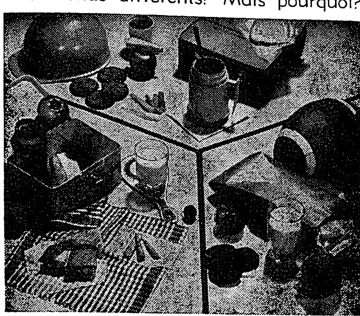
Dieu nous parle:

Cieux, criez de joie! car Yahvé a agi. Triomphez, profondeurs de la terrt. Montagnes, criez de joie, et toi, forêt avec tous tes arbres! Car Yahvé a racheté Jacob et manifesté sa gloire en Israel. (Is 44, 23).

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Vie féminine...

Des menus différents? Mais pourquoi?



Avez-vous pensé, Madame, combien il serait facile pour vous de préparer la boîte à lunch des vôtres tout en utilisant le même menu de base. Selon les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, vous n'avez qu'à varier le genre et la quantité de certains aliments afin de les adapter aux besoins de votre mari et de vos enfants. Les petites surprises tels napperons de couleur et biscuits de votre propre confection rendent la boîte à lunch attrayante et les aliments qu'elle contient un repas tout spécial.

Les menus et la boîte à lunch

Etes-vous l'une de ces mères de famille avec des enfants d'âge scolaire qui doivent manger à l'école et un mari qui ne peut venir prendre son repas à la maison le midi? Si tel est le cas, vous vous demandez sans doute, Madame, quels aliments vous leur préparerez afin que leurs repas du midi soient nutritifs, attrayants et variés. . . . C'est pourquoi les économistes ménagères de La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé vous offrir quelques suggestions.

Les experts en nutrition nous font remarquer que certaines quantités d'aliments sont nécessaires pour le développement et la réparation des tissus du corps et que les besoins nutritifs varient selon l'âge de la personne et le travail accompli. Pour vous aider à élaborer des menus, servez-vous du Guide alimentaire canadien dans lequel vous trouverez la liste des 5 groupes d'aliments de base; vous aurez ensuite à déterminer le genre et la quantité d'aliments nécessaires à la personne pour qui vous préparez le repas. Le modèle de menu suivant qui doit fournir environ 1/3 des aliments requis de la journée, peut avec quelques changements, être servi à l'enfant, à l'adolescent et à l'adulte.

Aliments protidiques (viande, poissons, fromage, oeufs

Pain et beurre

Fruit ou légume (cru cuit ou en conserve) ou mieux encore, les deux

Lait

Vous pouvez inclure desserts et petites surprises, pourvu qu'ils ne nuisent pas aux aliments de base ci-dessus mentionnés.

Pour un enfant âgé de 8 ou 9 ans; vous pourriez préparer le lunch suivant: ½ tasse de potage crème de tomate, servi chaud dans une bouteille isolante un sandwich de pain de blé entier au fromage et aux cornichons des bâtonnets de carottes et de céleri

2 biscuits à la farine d'avoine

1 pomme (petite)

1 demiard de lait (acheté à l'école)

Devez-vous préparer le lunch d'un adolescent? Vous n'avez qu'à changer les quantités de certains aliments; par exemple, servez-lui ¾ tasse de soupe au lieu de ½, ajoutez un autre sandwich, un biscuit et augmentez la quantité de lait à une chopine.

Pour un adulte, substituez à la soupe et aux sandwichs des fèves au lard dans une sauce aux tomates et 2 tranches de pain beurré. Amenez un contraste de texture, en ajoutant un cornichon au fenouil et des bâtonnets de carottes crues. Comme dessert, servez-lui une grosse pomme et 4 biscuits à la farine d'avoine. Votre mari pourra sans doute se procurer un café chaud au travail.

Comme vous le voyez, il est facile d'établir un menu de base quitte à varier le genre ou la quantité d'aliments donnés afin de satisfaire aux besoins des membres de votre famille.

L'Hygiène et la boîte à lunch

Comme les enfants sont de retour à l'école, la boîte à lunch a fait encore une fois son apparition. C'est pourquoi les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont choisi ce moment de l'année pour rappeler certaines règles de prudence dont il est bon de se souvenir lors de la préparation d'une ou de plusieurs boîtes à lunch.

Il est bon de se rappeler que les aliments contaminés par des bactéries peuvent avoir une apparence, une senteur et un goût tout à fait normaux. Une manipulation soigneuse en rapport avec la règle d'hygiène alimentaire est donc essentielle.

Puisqu'environ 40 p. cent des adultes transportent sur eux des staphylocoques, il est très important d'avoir les mains propres avant de préparer des lunchs. Il en est de même pour les surfaces de travail. N'oubliez pas qu'une once de prévention peut éviter bien des malheurs causés par la contamination des aliments.

Manipulation des aliments:

— Préparez les garnitures en petites quantités, pour éviter les restes.

— Manipulez le moins possible le pain et la garniture.

— Si vous avez une grande quantité de sandwichs à préparer, tenez la plus grande partie des garnitures dans le réfrigérateur et utilisez-les au fur et à mesure.

— Utilisez avec précaution les garnitures humides puisque les bactéries aiment l'atmosphère humide et s'y multiplient rapidement.

— Prévenez le développement rapide des bactéries dans certains aliments, tels la viande, le fromage et les oeufs en rendant le milieu acide; mayonnaise, cornichons, jus de citron et vinaigre sont un atout parfait aux garnitures puisqu'ils ajoutent du piquant tout en contribuant à en protéger la qualité.

— Réfrigérez les sandwichs le plus tôt possible après la préparation.

Emballage

— Immédiatement après la préparation, enveloppez les sandwichs dans du papier ciré, du papier d'aluminium ou encore entreposez-les dans des sacs de plastique.

Préparation des boîtes à lunch et des bouteilles isolantes:

— Assurez-vous que les contenants de même que les bouteilles isolantes dont vous vous servez sont propres (bien rincés et bien séchés) avant chaque usage.

— Pour une sécurité maximum, déposez les aliments dans la boîte à lunch immédiatement avant le départ des membres de votre famille.

— Si vous avez congelé des sandwichs, retirez-les du congélateur le matin, ils seront décongelés au moment du dîner.

Conseils pour les parents des nouveaux écoliers

Ottawa — Aucun enfant ne devrait appréhender le jour où il ira à l'école pour la première fois, si les parents l'ont préparé convenablement à cette expérience, au dire des médecins et psychologues du ministère fédéral de la Santé. D'ailleurs, la plupart des enfants ont hâte d'aller à l'école pour en avoir entendu parler par des petits camarades, des soeurs et frères plus âgés.

Une brochure publiée par le ministère de la Santé, à Ottawa, et distribuée dans les bureaux de santé provinciaux et régionaux, offre des conseils aux parents dont les enfants iront en classe pour la première fois à l'automne.

La santé de l'enfant est importante et les parents s'occuperont de l'amener chez le médecin ou à la clinique publique de la localité, pour examen médical complet, y compris l'examen de la vue et de la dentition. Dans le cas de quelque déficience, un traitement s'impose avant la rentrée scolaire.

Si l'enfant n'est pas encore immunisé contre des maladies contagieuses telles que la diphtérie, la coqueluche et la variole, il faut remédier à cette lacune immédiatement.

L'enfant qui commencera bientôt sa vie d'écolier doit prendre suffisamment de repos. Il a besoin de 10 à 12 heures de sommeil dans le calme de sa chambre bien aérée, pour emmagasiner des forces.

Il faut nécessairement que l'enfant puisse s'exprimer assez clairement pour se faire comprendre. Les parents lui enseigneront à désigner les choses en utilisant un bon vocabulaire et lui apprendront à dire correctement son nom, adresse et numéro de téléphone.

Le langage de bébé, que certains parents trouvent si mignon, n'est plus de mise à l'école alors que le bambin deviendra peut-être la cible de ses petits camarades s'il continuait à parler de la sorte.

Les parents se garderont de poser mille questions à l'enfant au sujet de ses premières expériences à l'école. Le petit n'est pas toujours porté aux confidences, car ayant l'impression d'être devenu quelqu'un d'important, il voudra pour un temps garder secrètes ses expériences.

Les parents avisés chercheront plutôt à louer les efforts de l'enfant qu'à critiquer son travail scolaire.

Un enfant à qui on fait confiance progresse rapidement.

Oserez-vous mettre l'emballage de vos aliments au menu?

Toronto — "Il fut un temps où la chèvre était la seule créature qui consentait à faire son repas d'une boîte vide." Mais le numéro du mois d'août de la revue Imperial Oil prétend que "bientôt il se peut que nous terminions notre goûter en mâchant tout bonnement son empaquetage."

Selon un article de quatre pages consacré à l'empaquetage, lorsque les astronautes Virgil Grissom et John Young dînerent en orbite, ils mangèrent des bouchées d'aliments enveloppées séparément — "l'emballage compris."

Selon la revue, l'empaquetage est un art révolutionnaire. En 1951, le Canada a dépensé $300 millions en matériaux et services d'emballage. En 1964, ces frais atteignaient $1.1 milliard, pour des emballages tels que vaporisateurs, distributeurs de portions; vases en plastique qui "rétrécissent" en se vidant; becs verseurs métalliques; capsules à déchirer, à arracher et à faire sauter; bouteilles de plastique ressemblant au verre à s'y méprendre; contenants antivol qui ne s'ouvrent que si l'on sait exactement où appuyer; emballages qui se pèlent comme une banane; papier spécialement traité pour attendrir les viandes fraîches ou congelées; enveloppes de papier incombustible pour cuisson au four, et même un sac de papier d'une contenance de 25 tonnes.

"En fait", ajoute la revue, citant le Dr Ernest Dichter, président du U.S. Institute for Motivation Research Inc, "le contenant devient plus important que le contenu."

Il faut que nos enfants soient immunisés

Un total de 4,763 enfants canadiens ont été frappés par la coqueluche l'an dernier, 25 autres par la diphtérie et 21 canadiens ont été atteints par la polio. La plupart de ces cas auraient pu être évités par l'immunisation.

Le Ballet Royal de Winnipeg au festival des Arts du commonwealth

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG, assurera, avec l'Orchestre Symphonique de Toronto, le Théâtre du Nouveau Monde, et les Feux-Follets, la participation du Canada au Festival des Arts du Commonwealth, qui se déroulera en Grande-Bretagne du 16 septembre au 2 octobre prochain. Le Ballet de Winnipeg représentera donc à la fois l'Ouest canadien et l'art chorégraphique de notre pays à ce premier Festival des Arts. Quatre importants arts d'interprétation — le ballet, la musique, le théâtre et le folklore — seront donc ainsi représentés par quatre des ensembles canadiens les plus réputés en ce domaine. Des 21 pays du Commonwealth prenant part à ce Festival d'envergure mondiale, c'est notre pays qui enverra la délégation la plus considérable, soit en tout 246 personnes.

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG, a été fondé en 1938 par Gweneth Lloyd et Betty Farrally. C'est donc la plus ancienne troupe de ballet au Canada et déjà, à ce titre, elle méritait de représenter l'art chorégraphique canadien au Festival du Commonwealth. Ajoutons le fait que la troupe a été la première, en dehors de la Grande-Bretagne a obtenir la permission de Sa Majesté La Reine Elizabeth II d'inclure le mot "royal" dans son nom. Cette permission exceptionelle fut accordée à la troupe en 1953, et l'annonce en avait été faite au cours d'un spectacle que la troupe donnait à Montréal et, par une heureuse coincidence, au théâtre Her Majesty's.

LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG s'est produit non seulement au Canada mais un peu partout aux Etats-Unis, notamment dans les grands centres. A cette occasion, les critiques de danse des deux plus importants journaux de New York, le "Times" et le "Herald Tribune" n'avaient pas ménagé leurs éloges à l'endroit de la jeune troupe canadienne. Car en dépit de son "ancienneté", la troupe de Winnipeg se caractérise par une vigueur, un enthousiasme et surtout une jeunesse qui ne se sont jamais démentis.

C'est le Ministère des Affaires Extérieures qui administre un octroi spécial voté par le Gouvernement fédéral pour la participation du Canada au Festival des Arts du Commonwealth.

Votre enfant accuse-t-il une déficience optique?

Toronto — Un optométriste dit que les enfants canadiens, dans un pourcentage de 5 p.c., grandissent avec une déficience optique qui pourrait se corriger grâce à un traitement commencé dans le bas âge.

M. Arthur W. Hurst, de Newmarket, Ontario, déclare que cette condition de la vue devient plus difficile à traiter à mesure que l'enfant avance en âge, et après huit ans, une guérison complète se révèle impossible.

Cette déficience provient d'un manque de coordination de la vision de l'enfant après sa naissance. Sans un traitement approprié, dit M. Hurst, un oeil fait le travail pour deux, de sorte que le second diminue en force graduellement.

M. Hurst représentait l'Association ontarienne pour les enfants qui éprouvent des difficultés scolaires, lors d'une réunion du Comité sélectif des jeunes à la législature de l'Ontario.

Il a été président d'une section de l'Association canadienne des optométristes.

Vos enfants désirent-ils avoir un chien dans la maison?

Toronto — La mère qui songe à offrir un petit animal comme cadeau à son enfant devrait accorder une importance particulière dans son choix et s'assurer que l'enfant puisse apprendre à bien traiter la petite bête.

"On a tort de croire que tous les enfants sont dotés d'une bonté instinctive", déclare le Dr Roderik Davies, vice-président de l'Académie de médecine vétérinaire de Toronto. "On doit leur apprendre que l'animal est un être vivant qu'il doit être bien traité", d'ajouter le Dr Davies. "Certains enfants peuvent se montrer cruels et, si on leur permet de l'être, la place d'un petit animal n'est pas dans de telles familles. Les petits enfants de quatre à six ans ne savent pas très bien comment s'occuper des bêtes. Il faut les aider", précise le vétérinaire.

Les parents doivent surveiller les bambins qui jouent avec un petit animal. Lorsque ce dernier avance en âge, il supporte davantage les jeux d'un petit enfant.

Le Dr Davies dit avis que la présence d'un animal apprend aux enfants qu'ils n'ont pas à le craindre. Un gros chien s'attache parfois davantage à ses maîtres que les petits animaux, dit le vétérinaire.

Avant d'acheter un animal, celui-ci devra subir un examen par un vétérinaire et ensuite être vacciné. Puis on emporte la petite bête à la maison dans un endroit propre et non humide qui lui est destiné. Il existe des aliments préparés dans le commerce pour les chiens et les chats. Le chien se contente du même genre de nourriture jour après jour, alors que le chat a besoin de variété dans le menu.

On ne donnera pas de bonbons ou aliments indigestes aux animaux. Le Dr Davies dit qu'on peut s'attendre à ce qu'un chien fasse des tours savants avant l'âge de six mois mais, dès l'âge de quatre mois, il devrait pouvoir s'approcher à l'appel de son maître.

Le chef de cuisine de l'hôtel Macdonald prend sa retraite

Selon Emile Bezan, chef de cuisine du Macdonald, qui vient de prendre sa retraite, les plus grandes joies de sa vie ne lui furent pas procurées par la préparation de plats particuliers mais plutôt par la rencontre des gens qui mangèrent ces plats!

Il affirme d'ailleurs qu'il ne lui est jamais venu à l'idée que la préparation d'un bon plat puisse être considérée comme difficile ou extraordinaire. Tout ce qu'il faut, a-t-il déclaré, "c'est une solide connaissance des principes de base et un peu d'expérience".

D'expérience il ne manque certes pas puisque durant les 38 dernières années il a préparé un nombre incalculable de repas dans les hôtels du Canadien National, de St-Jean à Vancouver.

Parmi ses "clients" célèbres, il aime bien mentionner:

La reine Juliana des Pays-Bas, pour qui il prépara les repas durant son séjour de trois mois au Pictou Lodge, en Nouvelle-Ecosse. Elle était tellement heureuse qu'elle lui offrit de l'engager comme son chef privé. En 1939, c'est lui qui avait préparé une "couronne d'agneau" pour Georges VI. Ce dut être succulent puisque, quelques années plus tard, c'est encore Emile que l'on demanda pour préparer les repas de la reine Elizabeth (encore princesse et en voyage de noces, à ce moment) ainsi que ceux de la pincesse Margaret.

Un autre illustre invité d'Emile fut Nikita Khroutchev. Ce dernier, en plus d'apprécier les succulents plats russes qu'on lui avait préparés, fut enchanté de pouvoir converser avec le chef de cuisine . . . en russe ! Il en fut de même pour Yuri Gagarine.

En fait, les questions de langage n'ont jamais troublé Emile puisqu'il peut tout aussi bien converser en polonais, russe, ukrainien, roumanien, anglais ou français, lui qui est autrichien!

Un de ses meilleurs souvenirs, raconte-t-il, fut de rencontrer Churchill lors de la Conférence de Québec.

Ayant fort apprécié la cuisine que lui avait préparée Emile, le grand Winston l'invita à sa chambre après le repas pour prendre un verre.

"A qui boirons-nous" lui demanda Churchill?

"A notre victoire" lui fut-il répondu.

Cela fit bien plaisir à l'homme d'état qui remit à Emile deux boîtes de ses cigares favoris en guise d'appréciation.

le courrier de Lucie

A compter de très bientôt, **La Survivance** vous offrira à toutes les semaines cette nouvelle rubrique du "Courrier de Lucie". Nous nous proposons d'y traiter d'à peu près n'importe quoi, conseils de mode, d'éducation, problèmes familiaux etc.

Seules conditions requises: a) que la question soumise soit d'intérêt général, et b) que vous signiez vos envois: il est bien entendu toutefois que vous pouvez ajouter un pseudonyme que nous utiliserons pour fins de publication.
Le succès et l'intérêt d'un tel courrier ne seront assurés que par votre collaboration; alors, allez-y, mesdames et messieurs, nous attendons vos lettres.

On adresse son envoi comme suit:
La Survivance,
Casier postal 89,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.

A Morinville

Noces de Rubis de M. et Mme Hector Boissonneault

Mercredi, le 18 août, M. et Mme Hector Boissonneault renouvelaient leurs voeux de mariage pris le 11 août quarante ans auparavant. Ils avaient pour témoins les mêmes filles et garçons d'honneur qu'alors: Mme Roméo Fromont, Christiana, soeur de la mariée et M. Adalbert Boissonneault, frère du marié.

A 7:30 p.m., le Père Daniel Lavoie célébrait la messe votive de Notre-Dame à laquelle il y eut de nombreuses communions. Le Révérend Père prononçait un sermon des plus appropriés pour l'occasion. De la tribune l'on entendait des cantiques de choix par Messieurs Claude Riopel, Adolphe et Léopold Boissonneault accompagnés à l'orgue par Mme Léon Riopel. De superbes glaïeuls, gracieusement offerts par Mmes Antonio Brisson et N. Byers, ornaient les autels ainsi qu'un gros bouquet de roses rouges (reçu juste à temps) d'Irma, Mme Raymond Gibeault de Seattle, soeur de l'héroïne.

Un coucher de soleil tout rose accueillait jubilaires et assistance à la sortie de l'église. Aussi, comme "dans l'bon vieux temps" en a-t-on profité pour féliciter les heureux du jour et "piquer une bonne jasette" avec parents, amis et même avec les bonnes religieuses venues nombreuses à la cérémonie — n'y avaient-elles pas lieu commun en Sr Marie Joseph-Hector, fille des jubilaires?

De là, on se rendit joyeusement au Centre, qui était sobrement mais artistiquement décoré pour réception et veillée. L'orchestre "Satellite", faisait les frais de la musique au moyen de bonnes vieilles danses, saupoudrées de "tempos" plus modernes. Jeunes et moins jeunes étaient donc tout à fait à l'aise "au milieu de la place" et s'en donnaient à coeur joie. Quand on s'amuse si bien et qu'on revoit tant de connaissances le temps passe vite. Bientôt, c'était déjà le délicieux réveillon et le non moins délicieux petit concert qui lui faisait suite. Le haut-fait de celui-là fut sans contredit de voir les braves grands-parents entamer sans émotion, le magnifique gâteau que tous ont pu déguster quelques minutes plus tard.

M. Paul Hogue ouvrait le concert en sa qualité de vieil ami et voisin des jubilaires et leur adressait un mot, plus que bon, en son nom et en celui des "vieilleux". Que de souvenirs évoqués au long des "Silver Threads among the Gold" et "L'éternelle voix" d'Albert Larrieu chantés par Adolphe Boissonneault; de "L'anneau d'argent" et de "Vive l'amour" par Claude Riopel; de "Vive la Canadienne" par les petits-enfants; des bonnes chansons à répondre par Léopold Boissonneault; des "Roses blanches" par Carmen Boissonneault avec sa gerbe de seize roses rouges ou blanches représentant chacun des seize petits-enfants; du message - et de la chanson "When Your Hair has turned to Silver" par nul autre que M. le Maire Arthur Soetaert; et du chant d'occasion par les quatre enfants; Antoinette, Léon, Roméo et Adolphe. Ce dernier lisait l'adresse — à ses côtés, petits-enfants, Raymond B. et Marthe B. présentaient le livre d'or des invités et le bouquet spirituel de la famille.

Avant de clore cette partie toute importante de la fête, le maître de cérémonies, Roméo Boissonneault, a remercié tous ceux qui, à si bon droit et de si bon coeur, avaient fait de cette occasion un événement inoubliable. Il a ensuite invité les jubilaires à recevoir nos acclamations et à dire leur petit mot — ce qu'ils ont fait bien gentiment. Et sur ce, vous le devinez déjà, chansons et danses ont repris comme de plus belle!

La chanson d'occasion
(air: "Le Ber" de Larrieu)
Vos quarante ans, Papa, Maman,
Touchent une corde sonore (bis)
Chez nos coeurs pris d'un amour
grand pour vous.
Nos meilleurs voeux se font ardents
et doux!
En ce beau jour nous redisons
Nos mercis les plus sincères (bis)
Aux noces d'or nous vous voulons
surtout.
Ainsi, le Seigneur nous prions
pour vous!

A qui appartiennent les armes d'Oswald?

Washington (AFP) — A qui appartiennent le fusil et le revolver de Lee Harvey Oswald, l'assassin du président John Kennedy?

Le fisc américain veut les saisir parce qu'Oswald fit de fausses déclarations en les achetant.

Un collectionneur, M. John King, prétend qu'ils lui appartiennent parce qu'il a payé dix mille dollars pour les avoir de Marina Oswald, seule héritière de son mari.

Le gouvernement américain pourra les confisquer en tant qu'objets essentiels à la sécurité nationale du pays, si le Congrès approuve une loi qui lui a été soumise par le ministre de la Justice.

Le fusil italien avec lequel Oswald tira sur le président Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas et le revolver avec lequel il tua l'agent de police J. D. Tippett, d'après le rapport de la commission Warren, sont en la possession de la Sûreté nationale américaine. Ils vont être renvoyés à Dallas où le fisc va annoncer dans les journaux son intention de les saisir. Le fusil avait coûté vingt dollars et le revolver trente. Quiconque veut s'opposer à la saisie a trente jours pour le faire.

Nouveau tarif pour le courrier de surface à destination de l'étranger

Le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay, a annoncé aujourd'hui plusieurs changements dans les tarifs postaux pour l'étranger. Les nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du 1er janvier, 1966, date d'entrée en vigueur de la Convention adoptée au dernier congrès de l'Union postale universelle.

Il devient aujourd'hui nécessaire d'augmenter certains tarifs étrangers, a expliqué M. Tremblay, afin de faire face à une hausse des frais de transport et de manutention dans le service international. Le pays d'origine d'une dépêche doit verser aux pays par lesquels passe la dépêche des frais de transit selon des taux fixés d'un commun accord dans l'Union postale universelle. Or le 1er janvier ces taux augmentent sensiblement.

Il n'y aura cependant aucun changement de la taxe des lettres et des cartes postales pour les Etats-Unis, leurs territoires et leurs possessions, pour les autres pays de l'Amérique du Nord, pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, les Antilles, la Grande-Bretagne et les Commonwealth, la République d'Irlande, la France et l'Espagne. Pour tous les autres pays, les lettres de surface seront assujeties au nouveau tarif de 10 cents jusqu'à une once et 6 cents par once ou fraction d'once en sus. Et la cartes postales, au tarif de 6 cents chacune.

Pour les imprimés et les échantillons, le nouveau tarif étranger de 4 cents jusqu'à deux onces et 2 cents par deux onces ou fraction de deux onces en sus, sauf pour les pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et l'Espagne. Pour ceux-ci le tarif sera le même qu'aujourd'hui soit le tarif interne, de 3 cents jusqu'à deux onces et 1 cent par onces et 1 cent par deux onces en sus, pour les échantillons.

En faisant cette annonce, l'honorable René Tremblay a dit qu'on prépare présentement une nouvelle taxe uniforme de 10 cents pour les cartes postales expédiées par avion à tous les pays, et qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Il y a eu au cours des années, a-t-il dit, des demandes constantes en vue d'une taxe uniforme pour les cartes-avion. L'application d'une pareille taxe à ce moment-ci sera très commode pour les visiteurs à l'exposition universelle, Expo-67 qui se tiendra au Canada. Présentement, les cartes expédiées par avion doivent être affranchies au tarif ordinaire des lettres-avion. Ainsi, une carte postale à destination de l'Australie ou du Japon, qui doit être affranchie de 25 cents, n'exigera plus que 10 cents. M. Tremblay a précisé que la taxe actuelle de 8 cents pour les cartes à destination des Etats-Unis et de leurs possessions continuera de s'appliquer.

L'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien, a déclaré récemment que le Canada devrait effectuer des échanges de personnel avec la Russie dans le but de développer le plus possible nos ressources dans le Grand Nord canadien.

Travaux de voirie

L'hon. Gordon E. Taylor, annonce une amélioration marquée des travaux de construction de routes en Alberta, grâce à la température clémente des derniers temps. Toutefois, il faudra que cette situation persiste encore plusieurs semaines, a-t-il ajouté, pour que tout le programme entrepris cette année puisse être complété.

Le programme dans toutes ses phases, construction, pose d'asphalte, etc., comprend une longueur totale d'environ 1112 milles. A date, un pourcentage approximatif de 45% des travaux est complété.

Nouveau service

La compagnie British American Oil (B-A) annonce qu'à compter du 1er septembre tous les usagers de sa carte de crédit bénéficieront d'un nouveau service d'hôtellerie.

A compter de cette date, en effet, la carte de crédit sera honorée par tous les hôtels "Holiday Inns" d'Amérique du Nord. Il existe présentement 14 hôtels de cette chaîne au Canada, un grand nombre dans 45 états américains ainsi qu'à Porto-Rico et aux îles Bahama. On s'attend à ce qu'en 1970, il existe environ 1,000 établissements de ce nom dans le monde entier.

Le camping de plus en plus en vogue

Les parcs nationaux du Canada sont actuellement l'objet d'une invasion de campeurs, causée par la vogue croissante des divertissements en plein air.

C'est ce que révèlent les chiffres communiqués récemment par le Service des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Aujourd'hui, le nombre de campeurs qui se rendent dans les parcs nationaux est neuf fois plus élevé qu'en 1954, et quinze fois plus qu'en 1950.

L'an dernier, quelque 700,000 campeurs ont passé plus de 2 millions de journées de camping dans les 18 parcs nationaux du Canada, répartis des montagnes Rocheuses à Terre-Neuve.

La demande en aménagements de camping s'accroît de 15 p. 100 par an, et l'allure ne ralentit pas.

On peut s'attendre à voir cette tendance s'accentuer, vu que les Canadiens se rendent en nombre croissant dans les parcs, où ils peuvent oublier la presse et le mercantilisme effrénés de la vie moderne.

De 1954 à 1964, la fréquentation des terrains de camping du parc national de Jasper est passée de 13,000 à 187,000 jours-campeurs; soit quatorze fois plus qu'il y a dix ans. Dans le parc national de l'île du Prince-Edouard, elle est passée de 5,000 à 150,000 jours-campeurs, soit une augmentation de un à trente. Pour le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, les chiffres ont monté en flèche, de 1,000 à 50,000 jours-campeurs.

En 1954, nos parcs nationaux comptaient 3,886 terrains de camping. Depuis lors, le gouvernement fédéral a consacré près de $9,800,000 à l'aménagement de 5,678 nouveaux terrains de camping, soit une augmentation de plus de 146 p. 100.

Les installations actuelles peuvent recevoir 38,256 campeurs par jour, si l'on suppose une moyenne de quatre personnes par groupe de campeurs, ce qui veut dire que tous les campeurs en excédent de ce nombre doivent se contenter de terrains en dehors des terrains de camping aménagés.

Des 9,564 terains de camping actuels, 944 sont des parcs à roulottes complètement munis des installations d'eau, d'égout et d'électricité, lesquelles peuvent être raccordées à chaque véhicule. Il est possible aussi de stationner les roulottes à d'autres emplacements dotés de tables de pique-nique et de grils, et situés à proximité d'installations sanitaires et de canalisations d'eau douce.

La participation allemande à l'Exposition Universelle de 1967 à Montréal

Lors de la prochaine Exposition Universelle, qui se tiendra en 1967 à Montréal, la République fédérale d'Allemagne sera représentée par un pavillon dont l'aménagement et la présentation seront conformes au thèmes de cette manifestation, à savoir, "l'homme et son monde". L'Allemagne présentera donc "le monde des Allemands", sous quatre aspects bien distincts: "La communauté humaine" — "enseignement, science et recherche" — "économie" — "art et culture".

Le pavillon proprement dit aura la forme d'une "tente" gigantesque stylisée par un filet d'acier soutenu par quatre mâts de 40 mètres de haut et recouvrant une surface de 7,000 mètres carrés. Son socle prendra appui sur deux îlots émergeant de la lagune bordant l'île Notre-Dame, au milieu du Saint-Laurent, la grande voie navigable desservant les lacs canadiens. Les différentes salles d'exposition seront disposées de façon asymétrique parmi des pelouses et des bouquets d'arbres. L'ensemble sera complété par une salle de dégustation de vins et par une cafétéria pouvant accueillir 550 personnes, ainsi que par une salle de 250 places destinée à la présentation de films, comme à l'organisation de conférences, de concerts et de représentations théâtrales.

Les Règlements concernant les oiseaux migrateurs pour l'année 1965 tiennent compte de la faible production de canards malards

A l'exception des canards malards, les populations de canards et d'oies sont presque aussi nombreuses que l'an dernier; les chasseurs de gibier aquatique trouveront donc dans les Règlements concernant les oiseaux migrateurs pour l'année 1965, à peu près les mêmes limites de prise et de possession. Les derniers renseignements à ce sujet ont été publiés par le Service canadien de la faune, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

De mauvaises conditions d'habitat au cours des années passées ont gravement décimé le nombre de reproducteurs chez les canards malards; aussi les chasseurs devront-ils se plier à un contingentement de trois oiseaux (limite de prise journalière) et de six oiseaux (limite de possession). En ce qui concerne le morillon à dos blanc et le morillon à tête rouge, la limite de prise journalière demeurera de deux oiseaux; la limite de possession sera également de deux.

Pour la deuxième année, on pourra chasser les grues canadiennes dans le zone B du Manitoba ainsi que dans la région du lac Last Mountain et dans celle du lac Quill en Saskatchewan. Le Service canadien de la faune effectuera chaque jour des patrouilles aériennes, et dès qu'on aura repéré une grue blanche d'Amérique, la saison de chasse prendra fin.



Le jeune David Stanley avait fait la manchette des journaux, il y a quelque temps, en distribuant de la littérature antisémitique par tout le pays. Il a changé d'idée depuis. Après avoir quitté le parti nazi canadien il a déclaré aux journalistes qu'il avait honte de son action passée et qu'il s'excusait auprès de ceux à qui il a fait tort.

Le Conseil des Arts accordera pour $2,000,000 de bourses

Ottawa — Le Conseil des Arts du Canada accordera pour l'année 1966-1967, un total d'environ 700 bourses, auxquelles il consacrera plus de 2 millions de dollars, comparativement à $1,200,000 l'an dernier. Les bourses de la plupart des catégories seront plus généreuses et plus nombreuses que par les années passée.

Le nouveau programme de bourses du Conseil, revisé et simplifié, prévoit cinq catégories. Trois sont conçues principalement pour les universitaires qui se livrent à des études ou à des travaux de recherche dans les domaines des humanités et des sciences sociales, et deux sont réservées aux artistes créateurs et interprètes. Les bourses les plus généreuses, dont la valeur peut atteindre $5,500 sans compter les indemnités de déplacement, sont destinées aux universitaires et artistes de réputation établie.

Le programme prévoit:

425 bourses de doctorat dont la valeur maximum s'échelonne entre $2,000 et $3,000 ($500 de plus que l'an dernier) pour les personnes ayant complété au moins une année d'études universitaires supérieures dans le domaine des humanités, des sciences sociales ou des arts au moments de l'entrée en vigueur de la bourse. Cette catégorie vise principalement à favoriser la formation de professeurs d'université. Quelques-uns des meilleurs candidats bénéficieront d'un supplément de $1,000.

45 bourses de travail libre pour universitaires, d'une valeur maximum de $5,500 (1,000 de plus que l'an dernier) pour les spécialistes reconnus et les professeurs d'université qui font de la recherche indépendante ou d'autres travaux propres à faire avancer leur spécialité, dans les domaines des humanités, des sciences sociales ou des arts.

100 bourses de recherches de courte durée, d'une valeur de $1,500 (comparativement à $1,200 l'an dernier) pour les spécialistes reconnus dans les domaines des humanités, des sciences sociales ou des arts, qui désirent faire des recherches ne conduisant pas à un diplôme.

100 bourses de perfectionnement pour artistes, d'une valeur maximum s'échelonnant entre $2,000 et $3,000 ($500 de plus que l'an dernier); ces bourses sont destinés à ceux qui en sont aux premiers échelons de la carrière artistique.

25 bourses de travail libre pour artistes, d'une valeur maximum de $5,500 ($1,000 de plus que l'an dernier) pour les artistes de grande distinction et de réputation solidement établie.

En principe, le Conseil des Arts attribue toutes ses bourses aux plus méritants par voie de concours, et ce n'est que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles qu'il déroge à cette règle. Les concours sont accessibles aux ressortissants canadiens et aux personnes établies au Canada comme immigrants depuis au moins douze mois au moment de la date limite d'inscription. Les bourses, qui ne sont pas imposables, peuvent être utilisées au Canada ou à l'étranger, sauf les bourses de perfectionnement pour artistes, qui ne sont utilisables, en général, qu'au Canada. Les concours sont jugés par des groupes d'experts recrutés à travers le pays.

Cette année, les dates limites d'inscription demeurent les mêmes que l'an dernier, et l'étude des candidatures aura lieu au cours de l'automne et de l'hiver.

Mieux vaut prévenir...

Durant les dix dernières années, 796 pertes de vie au Canada furent occasionnées à la suite d'usage de liquides inflammables. C'est dire le danger qui existe et les précautions que l'on devrait prendre lorsqu'on se sert de tels liquides. A ce sujet, le Commissaire général des incendies pour l'Alberta nous fait cinq recommandations importantes qui sont les suivantes:

1 — Ne jamais se servir de gazoline que comme carburant;
2 — Si vous avez besoin d'une petite quantité de naphte pour poêle de camping, tondeuse à gazon, etc., assurez-vous que le reste demeure dans un contenant sûr et bien scellé;
3 — Ces contenants devraient être gardés au frais mais jamais dans la maison;
4 — Toujours confier vos effets pour nettoyage à sec à des spécialistes qui possèdent l'équipement nécessaire et des spécialistes entraînés à ce genre de travail. Cela vous évitera bien des tracas, sinon des catastrophes.
5 — Enfin, si jamais vous avez des doutes sur la sécurité d'un liquide que vous devez employer, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec le chef du département des incendies de votre localité.

Les salaires des députés d'une province à l'autre

Les députés de l'assemblée législative du Québec touchent maintenant $6,000 de plus que ceux de l'Ontario et $15,000 de plus que ceux de l'Ile du Prince-Edouard.

Les députés québécois se sont voté récemment une hausse de traitement de $3,000 qui rend leur indemnité parlementaire au même niveau que celle des députés fédéraux: $18,000 dont $6,000 considérés comme allocation de dépenses, donc exempts de l'impôt.

En Ontario, les députés provinciaux reçoivent actuellement un traitement de $8,000 par année auquel s'ajoute des allocations de dépenses de $4,000 pour les députés de l'extérieur de Toronto et de $3,000 pour ceux de la région torontoise.

Ce sont les députés de la Colombie-Britannique qui sont les mieux payés après ceux de Québec et de l'Ontario; ils reçoivent $6,500 par session plus un montant de $1,500 comme allocations de télégraphe, de téléphone et de pensions.

Lindemnité parlementaire des députés de Terre-Neuve est de $6,500 tandis que celles des élus en Saskatchewan est de $6,000.

Les députés de l'Alberta reçoivent $3,600 plus $1,800 comme allocations de dépenses; à ces émoluments s'ajoute toutefois une somme de $15 par jour de session lorsque le député est obligatoirement absent de son lieu de résidence ordinaire.

Les traitements des députés manitobains sont de $3,200 plus des allocations de $1,600.

Au Nouveau-Brunswick, l'indemnité parlementaire est de $3,400 et les députés touchent $1,700 comme frais de déplacements.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse verse $4,000 par session à ses députés plus un dédommagement de $2,000 pour ses dépenses. Les élus de l'Ile du Prince-Edouard reçoivent $2,000 plus un mille dollars de dépenses; ce dernier montant est exempt d'impôt.

Alors que son père orbitait autour de la terre durant l'envolée Gemini-5, le jeune Thomas Conrad prouve à ses copains qu'il peut, lui aussi, être un héros de l'espace. Heureusement pour lui, l'atterrissage fut un succès.

Air Canada: Plus de bagages à meilleur marché

La Société Air Canada a annoncé une augmentation considérable de l'exemption de bagage sur ses services domestiques. Cette mesure abolira presque les droits de surcharge.

Air Canada permettra aux passagers des deux classes, première et économique, de transporter sans frais trois valises à bord de tous ses vols d'Amérique du Nord, sous réserve que la plus grosse n'ai pas plus de 36 pouces de long, 26 pouces de haut et 18 pouces de large, et que les deux autres soient de dimensions moindres.

En vertu des nouvelles exemptions, le bagage de chaque passager pourra équivaloir à une grosse valise d'homme (three-suiter) à une valise moyenne (two-suiter) et à une mallette, pourvu que celle-ci puisse loger sous le fauteuil.

On percevra des droits minimes sur les valises supplémentaires ou plus volumineuses: $2 dans le cas d'un trajet aller de moins de $25; $3 de $25 à $50; $4 de $50 à $120; $5, de $120 à $200; $6 pour un trajet aller de plus de $200.

Il en coûte présentement $60 pour une surcharge de 100 livres entre Montréal et Vancouver. Sous le nouveau régime d'exemption, on ne déboursera que $4 pour transporter une valise volumineuse ou supplémentaire sur le même trajet.

Ce régime doit entrer en vigueur le 17 septembre, mais Air Canada a l'intention d'en hâter l'établissement si les facteurs techniques le lui permettent.

JOUSSARD

Cours de natation

Le village de Joussard, situé sur les bords du Petit Lac des Esclaves, compte environ 400 âmes. L'occupation principale y est l'élevage des visons et la pêche commerciale. C'est une nécessité pour plusieurs de connaitre et prévoir les dangers de l'onde.

Durant le mois d'août, les jeunes et les plus âgés ont bénéficié de cours de natation qui furent donnés par M. Dennis O. Donnell, instructeur qualifié de l'Université de l'Alberta. Les démarches avaient été faites par Mme Antonio Charois et le Comité des Sports local s'était chargé d'améliorer une plage de sécurité et d'utilité publique.

Les leçons de natation s'adressaient d'abord aux jeunes de 5 à 16 ans, divisés en trois groupes qui venaient trois fois par semaine. Deux soirs par semaines étaient réservés aux adultes qui pouvaient y recevoir les cours appropriés.

Tous ont pu entendre ou participer aux instructions de natation, aux dangers de la noyade, à la respiration artificielle, aux premiers soins ainsi que la sécurité sur l'eau.

A la fin des cours, un film fut présenté à toute la population, à la salle du village, et plusieurs pancartes rappellent l'opportunité de ce service qui devrait continuer à l'avenir à Joussard.

Visiteurs

M. et Mme Pierre Dalton et leurs quatre enfants étaient en visite chez les familles W. Charrois et J. Carrier. Ils en profitèrent aussi pour visiter plusieurs amis.

M. et Mme A. Leblanc et M. et Mme L. Gagnon recevaient la visite de M. et Mme Albert Blouin de Dawson Creek qui étaient accompagnés de leur garçon Robert et de leur nièce Mlle Louise Jacob.

La famille Léon Gagnon de Slave Lake était en visite chez M. et Mme W. Gagnon.

M. et Mme Lucien Comeau sont de retour d'un voyage à Edmonton où ils ont rendu visite à leur parenté.

A tous les élèves et aux professeurs qui reprendront le chemin de l'école dès le premier septembre, nous souhaitons bonne chance et bons succès.

Mme K. Enders et sa soeur Anita Charrois se rendront à la ville pour y passer quelques jours.

Le jeune Charles Couturier, enfant de M. et Mme W. Couturier demeurera à l'hôpital sous observation et sous les soins du médecin durant une semaine.

Saint-Joachim

Dimanche le 29 août, nous avons eu l'honneur d'assister à la messe de 5 hrs, chantée par son Excellence Mgr A. Jordan, o.m.i. suivie d'un banquet donnée par les Chevaliers de Colomb, du conseil La Vérendrye. Mgr Jordan quittera Edmonton le 8 septembre pour assister à la dernière session du Concile oecuménique à Rome. A son Excellence, nous souhaitons bon voyage.

M. Louis Prince est de retour d'un voyage en Saskatchewan.

Mme Richard Arcand, a fait un séjour à l'hôpital.

A tous nos malades, spécialement ceux qui sont hospitalisés, prompt rétablissement.

Condoléances:

Nos sincères condoléances à la famille Baxter, à l'occasion du décès de Mme Pat Baxter.

Va et vient:

M. et Mme L.A. Blain sont revenus enchantés d'une vacance de quatre semaines dans l'est du pays. En route, ils visitèrent leur deux fils et famille, le Dr Gilles Blain à New York et le Dr Robert Blain à Ottawa.

A Montréal, ils reconduisaient Mlle Aline Blain qui s'embarquait sur l'Empress of Britain pour l'Europe. Mlle Blain, boursière du Conseil des Arts se rendra à Londres où elle poursuivra ses études de chant et de musique à la Royal Academy of Music. Félicitations et bonne chance, Aline!

Un enfant sur une bicyclette peut représenter une menace pour les véhicules moteurs, petits ou gros. Le jeune cycliste qui enfreint les règlements peut être invisible pour le conducteur d'un gros véhicule. L'enfant qui s'accroche aux côtés d'un camion ou à l'arrière d'un camion, peut facilement être la cause d'un sérieux accident et peut même y perdre la vie.

Retraite fermée pour dames du 10 au 12 septembre



Il y aura retraite fermée pour dames de langue française des paroisses suivantes:

St-Joachim, Immaculée-Conception, St-Thomas d'Aquin, Ste-Anne (Jasper Place), Beaumont, Morinville, Legal, Vimy, Plamondon, Villeneuve, Lac La Biche, Rivière-Qui-Barre, Mearns et Picardville.

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à:

Mme Mirelle Lafleur, 18 Maple Drive, St-Albert, tél.: 599-7463.

Annonces classées

CHAMBRE et PENSION

pour un ou deux prof. (hommes) 10842 - 96 rue. Tél. 422-1373.

MAGASIN A VENDRE

Magasin général avec chiffre d'affaire de $50,000. Revenu supplementaire de $100.00 par mois provenant d'agences.

Résidence à même le magasin. Doit vendre pour cause de santé.

Ecrivez casier 35, La Survivance (1-9-65)

OPPORTUNITE

De bien réussir avec une compagnie bien connue du Midwest américain. Nous offrons actuellement des secteurs de distribution exclusifs pour un produit patenté. Aucune compétition. Du personnel entraîné à l'usine est à votre disposition pour vous aider à établir un programme éprouvé d'annonce et de vente. Profit de 100%. Investissement garanti. Minimum d'investissement requis $1,000; maximum $14,000. Toute réponse sera considérée confidentielle. Pour plus amples informations, écrire au Director of Marketing, P.O. Box 14049, St-Louis, Missouri, 63178.

ON DEMANDE

Femme demandée pour demeurer avec une veuve de 66 ans. Bonne résidence en face de l'église.

Boite 58 Legal

VIMY

Nous sommes très heureux d'accueillir parmi nous la nouvelle Mère Supérieure, Soeur Cecilia, ainsi que Soeur Philippe, f.d.j. Nous espérons que leur séjour ici sera plaisant et que leur apostolat portera beaucoup de fruits.

M. et Mme Roland Seguin sont les heureux parents d'une petite fille née le 27 août dernier.

Un excellent banquet fut organisé à la salle par les parents des membres du club 4-H. Tous ceux qui y ont participé étaient bien fiers de leurs 'leaders". Les membres et officiers de ce club se donnent beaucoup de peine pour en faire un véritable succès.

Mme Arthur Provençal nous a quittés pour de bon. Elle va s'installer à demeure au Château de Legal.

Le R.P. A. Ricard passait une semaine en visite chez ses parents.

CLUNY

En voyage

Mme Olivier Corbiel et sa fille Irène se sont rendues à Pembrooke, Ontario visiter M. et Mme Léo Corbiel.

Mlle Louise Crétin séjourne chez ses parents, en vacances pour trois semaines.

Mlle Lilianne Laprise est rendue à Red Deer. Elle y suivra un cours pour infirmières spécialisées dans le soin aux enfants et adultes mentalement retardés.

M. et Mme J. Nobert ont eu la visite de leur fille Pauline. Ils partaient samedi pour Edmonton, ramenant la petite Michelle après une vacances de trois semaines avec grand-père et grand'mère. Leur autre fille, Louise, est présentement en vacances à Whitehorse, Yukon.

De retour chez elle après une vacance de deux mois à Kelowna, B.C., Mme Dora Simonin.

Mme D. Lalonde et ses trois enfants sont revenus à la maison après un repos chez sa mère en Saskatchewan.

Incendie

Vendredi dernier un incendie s'est déclaré dans l'étable de M. Dave Nelson. 167 pourceaux y ont péri. Heureusement, les pompes à incendie de Cluny et de Gleichen sont arrivées à temps pour épargner deux autres bâtisses qui commençaient à flamber.

Ca et là . . .

M. et Mme Camille (Pit) Gingras et Fred sont aller passer plusieurs jours à Valleyview chez leur fils Arthur. M. et Mme Arthur Gingras sont les heureux parents d'une petite fille.

Mesdames Louis Crétin, Denis Crétin, H. Laprise, A. de Hemptinne, Olivier Corbiel et Mlle Lorraine Corbiel se rendaient à Calgary pour y prendre le souper chez Mesdames Alice Poirier et Antoinette Gourdine.

La température est fort maussade de ce temps-ci; à certains endroits, il y a eu de la grêle de 25 à 100%.

Madame Julien Nobert avait la grande douleur d'apprendre le décès de son cousin, M. l'abbé Vianney Savaria, ancien curé de la paroisse N.-D. du Perpétuel-Secours de Ville-Emard, à Montréal. Les trois frères religieux lui avaient rendu visite en juillet dernier.

Une "frayeur" mortelle est-elle possible?

Londres — Des médecins canadiens rapportent dans la dernière édition du "Medical Journal" britannique, le cas d'une femme qui a peut-être éprouvé "une frayeur mortelle", dans le sens littéral du terme, par la prédiction d'une cartomancienne.

Pour ce qui est de la femme dont parlent les médecins canadiens, une diseuse de bonne aventure lui avait prédit, dès l'âge de cinq ans, qu'elle mourrait à 43 ans. Une semaine après son 43e anniversaire de naissance, à la suite d'une intervention chirgicale mineure, cette femme est morte du choc opératoire. Ce n'est qu'après son décès que les médecins furent mis au courant des prédictions de la cartomancienne. La femme, avant son opération, avait fait part de ses frayeurs de mourir devant sa soeur et une infirmière.

Les médecins s'interrogent maintenant à savoir si la grande tension émotive de cette patiente, en plus du stress physiologique de la chirurgie, aurait eu quelque rapport avec son décès.

Saint-Albert

Nos remerciements sincères aux pèlerins des paroisses voisines et aux paroissiens qui sont venus en grand nombre pour la journée du 15 août dernier.

Les 1500 personnes présentes ont pu jouir de la température idéale et l'on peut dire que le pèlerinage fut un grand succès.

Durant la grand-messe de l'après-midi, messe prêchée par le R.P. F. Thibault, o.m.i., le Frère Bokenfohr de St-Albert prononça ses voeux perpétuels.

Nos remerciements tout particuliers vont aux membres des Chevaliers de Colomb, aux Dames de la Ligue Catholique ainsi qu'aux Chevaliers de l'Autel de la paroisse pour leur dévouement et leur assistance lors de cette journée.

Mlle Louise Morin, fille de M. et Mme Philippe Morin de Saint-Albert est revenue d'un voyage d'études à la Baie St-Paul, province de Québec. Ce voyage avait été organisé par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Elle est demeurée durant deux semaines, participant au programme spécialement préparé à leur intention. Louise était l'une d'un groupe représentant la Jeunesse canadienne-française de l'Alberta. Nos félicitations, Mlle Morin.

M. et Mme J. Rouault et Simone sont de retour d'un voyage en Europe; ils voyageaient par avion.

M. et Mme Rémi Lafranchise ont visité plusieurs endroits de la Colombie Britannique et de la Saskatchewan.

C'est avec regret que nous disons "au revoir" au R.P. Louis Morin, o.m.i. vicaire de notre paroisse. Afin de lui témoigner notre reconnaissance pour l'excellent travail qu'il a accompli durant les nombreuses années où il est demeuré parmi nous, les Dames de la Ligue Catholique serviront un thé de 2 à 4, dimanche le 29 août. Nous lui offrons nos voeux de succès à son nouveau poste à l'Etoile du Nord.

JEAN-COTE

Après une longue et pénible maladie, M. Frégé Turcotte est décédé à l'hôpital Général d'Edmonton, à l'âge de 56 ans et 8 mois.

Né à Drummondville, Qué., il demeurait en Alberta depuis 35 ans. Il laisse outre son épouse, Melvina Girard, 13 enfants qui sont: Guy, Lucie, Laurent, Simone, Albert (professeur), Lucien, Soeur Angèle du Sauveur, c.s.c. Fernand, Jean-Claude, Germaine, Richard, Ubald et Thérèse.

Il laisse également ses brus et ses gendres: Mme Guy (Henriette Bégin), Mme Laurent (Cécile Lefevre), Messieurs Jacques et Lorenzo Tailleur. Sa mère âgée de 81 ans demeurant à Drummondville assistait aux funérailles ainsi qu'Améria (Mme Albert Lemire) sa soeur, et son frère M. Armand Coiffeur de Drummondville.

Il laisse aussi ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Emile Lemire (Alfreda), de St-Zéphirin de Courval, Qué., M. et Mme Armand Beaulieu (Germaine), M. et Mmes Jules Marcotte (Bernadette), Mme Veuve Lucienne Breton, M. et Mme Jean-Louis Proulx (Thérèse), M. et Mme François Bernier (Rita), de Drummondville, M. et Mme Fernand Sévigny (Marguerite) de Montréal.

Ses frères et belles-soeurs. Messieurs et Mesdames Ernest et Rosario Turcotte de St-Joachim, Qué. M. et Mme Antonio Turcotte, de St-Cyrille, Qué., M. et Mme Hervé Turcotte de Drummondville, Qué.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Roland Tardif, curé de la paroisse. Une foule nombreuse était venue rendre un dernier hommage au disparu. Les porteurs étaient MM. Eliphe, Didier, Wilbrod, Augustin, Jean-Marie et Joseph Girard. Louis-Philippe portait la croix. Tous sont frères de Mme Frégé Turcotte.

A la famille cruellement éprouvée, nous présentons nos plus sincères condoléances.

BONNYVILLE

Le Département des Terres et Forêts de l'Alberta a annoncé cette semaine la fermeture définitive de ses bureaux de Lac La Biche et Bonnyville. Un nouveau bureau sera ouvert à St-Paul sous l'habile direction de Mme Cécile A. Lapierre, de Bonnyville. Les Lapierre ont donc vendu leur maison de Bonnyville à M. Kenneth Fraser et aménageront bientôt à St-Paul.

C'est une promotion bien méritée pour Mme Lapierre qui est au service du Département depuis plus de douze ans.

Une réception leur fut offerte pour marquer leur départ. Un groupe d'amis intimes leur présenta un joli cadeau. Organisée à la dernière minute par M. et Mme Edgar Landry, la réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Doret Landry. Les dames s'étaient occupées du réveillon et les hommes . . . du reste!

Les amis présents étaient: M. et Mme Edgar Landry, Mme Charles Beaupré et sa fille Mme Jesse Baik, M. et Mme Doret Landry, M. et Mme Joffre Landry, M. et Mme Paul Bougie, M. et Mme Jos Levasseur, M. Edmond Lessard, M. et Mme Philippe Durocher.

La soirée se déroula fort agréablement; musique, chaude partie de cartes, et enfin, réveillon. Nous garderons tous un excellent souvenir de cette réception.

Le R.P. Jean Gariépy, o.m.i., fils de M. le juge Edouard Gariépy est arrivé à Bonnyville où il remplacera le R.P. Frappier qui retourne aux missions indiennes. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et nos voeux de succès accompagnent le R.P. Frappier dans ses nouvelles fonctions. Il s'était acquis une réputation enviable parmi nous, surtout par son travail auprès des jeunes, des scouts en particulier.

Le R.P. Georges E. Durocher, est de retour de Seattle, Washington. Il a suivi durant 5 mois un cours en sciences bibliothécaires. A son retour il est demeuré chez ses parents durant une semaine.

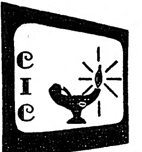
Les diplomates chauffards

Washington — Les diplomates étrangers aux Etats-Unis pourront désormais être déclarés "Personae non gratae" s'ils méprisent avec trop d'insistance les règlements de la circulation automobile. La mise au point par le département d'Etat d'une nouvelle procédure destinée à remédier aux excès de l'immunité diplomatique en matière de circulation automobile a été annoncée dans une réponse écrite du secrétaire d'Etat Douglas MacArthur au sénateur Clifford Case du New Jersey.



Ringo Starr, le batteur des Beatles a demandé et obtenu que l'on change l'expression de son visage au musée de cire Tussaud de Londres. Autrefois souriant, le voici maintenant pensif et mélancolique.

Cinéma et culture



Films à l'écran

MOON SPINNERS

Adultes et adolescents.

Anglo-américain; 1964; 118 min.; Technicolor. Film d'aventures réalisé par James Neilson avec Hayley Mills, Peter McEner et Eli Wallach, d'après le roman de Mary Stewart.

Deux touristes anglaises, Nikky Ferris et sa tante Frances, s'arrêtent dans une auberge de Crête, malgré les objections du frère de la logeuse, Stratos, récemment débarqué d'Angleterre. Nikky fait bientôt la connaissance d'un jeune compatriote, Mark Camford. Celui-ci, victime d'une attaque de Stratos et d'un complice, se réfugie dans une chapelle de la montagne; Nikky l'y retrouve et le soigne, Mark apprend à la jeune fille qu'il croit Stratos coupable du vol d'un collier précieux. Ensemble, Mark et Nikky empêcheront le criminel de disposer du fruit de son vol et le livreront à la police.

Les productions Walt Disney s'essaient ici dans un genre nouveau pour leur maison: le "suspense". La réalisation est plutôt impersonnelle et n'a pas su créer le rythme voulu pour maintenir la tension. Cela est quelque peu compensé par le pittoresque du paysage et par l'ardeur des jeunes interprètes dont le jeu original agrémente la séquence finale.

Appréciation morale: Les jeunes héros font preuve de courage et de générosité. Le genre du film, entraîne quelques violences.



Le nouveau Summit Hotel de Calgary est, croit-on, le seul hôtel "rond" au pays. Ouvert depuis peu, cet hôtel compte 142 chambres, une piscine chauffée et plusieurs salles de banquet. La salle à dîner principale peut accommoder 200 convives. Autre particularité, cet hôtel est la propriété de 1800 personnes, toutes actionnaires de l'Amalgamated Properties Limited.

Lettre aux fermiers

Des milliers d'éleveurs canadiens se prévalent de ce programme mais des milliers d'autres n'en connaissent pas encore la valeur.

Le régime du Contrôle d'aptitudes est le moyen le plus sûr de vérifier l'aptitude des bestiaux à produire de la viande et du lait.

Le Contrôle d'aptitudes vous renseigne sur les exigences et le rendement d'un animal. Il vous permet d'éviter l'à-peu-près dans le calcul des frais de production, et de garder seulement les animaux qui seront le plus rentables.

Certains programmes sont en vigueur depuis des années: la continuité est nécessaire pour assurer que les sujets d'élevage maintiennent les caractères de leur parents. Ces programmes contribuent à l'expansion du commerce d'exportation des bovins et à une plus grande production de boeuf et de porc des catégories supérieures.

Depuis quelques années, il existe une demande sans précédent pour les catégories supérieures de viande et des prix plus élevés sont payés pour les animaux de haute qualité.

AUGMENTATION DES RENDEMENTS LAITIERS

Le programme de Contrôle d'aptitudes des bovins laitiers a aussi contribué à accroître les rendements moyens. Au cours des vingt dernières années, une race en particulier prétend avoir augmenté considérablement le pourcentage de gras dans le lait.

Environ 4,000 propriétaires inscrivent chaque année 100,000 vaches de races au régime fédéral du Contrôle. Les certificats délivrés indiquent la production de chaque vache comparée à la moyenne de la classe et de la race — moyenne nationale basée sur des milliers de relevés pour une période de quatre ans.

Des programmes semblables pour les troupeaux commerciaux sont administrés par les provinces: il s'agit des régimes Dairy Herd Improvement et Owner Sampler Testing.

Les données provenant de ces sources passent dans des calculatrices à Ottawa, et avec les données du Contrôle d'aptitudes, aident à évaluer les taureaux utilisés aux centres d'insémination artificielle.

Le pointage est basé principalement sur le rendement des filles; et comme il est possible d'obtenir d'un même taureau beaucoup plus de filles par l'insémination artificielle que par des accouplements naturels, ce pointage devrait jouer un rôle important dans le choix des reproducteurs.

Ces dernières années, le Contrôle a relevé ses normes et amélioré ses services. La participation au programme a augmenté; on reconnait donc l'importance du régime dans l'identification des taureaux et vaches de première qualité pour l'élevage commercial.

EPREUVE DES BOVINS DE BOUCHERIE

Ici, les facteurs importants sont l'aptitude au gain, la conformation et la valorisation efficace des aliments, toutes qualités transmissibles par les parents. La différence de gain journalier entre veaux d'un même troupeau, alimentés et élevés ensemble, peut représenter jusqu'à $50 en viande, à l'âge d'un an.

Epreuve des troupeaux. Des veaux de même âge et de même sexe sont alimentés en groupe sur la ferme. Chaque année, environ 10,000 veaux subissent l'épreuve dans les provinces; le ministère de l'Agriculture du Canada coordonne le programme et transmet les résultats. Ces résultats permettent à l'éleveur de choisir des reproducteurs dans son propre troupeau.

Epreuve des taureaux de race aux stations. Des jeunes taureaux provenant de différents troupeaux sont alimentés et évalués dans les mêmes conditions. Ici encore le ministère de l'Agriculture du Canada coordonne le programme et transmet les résultats.

Epreuve de la progéniture des taureaux. Il s'agit de l'alimentation en groupe de la progéniture de divers taureaux, et de l'appréciation des carcasses. L'épreuve des veaux jusqu'à l'âge du marché permet d'évaluer la transmission par le taureau, des caractères désirables.

CONTROLE D'APTITUDES DES PORCS

L'amélioration de la production commerciale des porcs repose sur l'élevage de lignées améliorées de porcs de race qui serviront de reproducteurs.

Seuls les truies et verrats enregistrés sont admissibles au Contrôles d'aptitudes.

Le ministère de l'Agriculture du Canada dirige le programme et les stations d'épreuve. L'évaluation d'une truie est basée sur le poids à un certain âge, la qualité de la carcasse et la valorisation des aliments par un groupe de quatre porcs provenant de sa portée. En ce qui concerne le verrat, on utilise les relevés d'un minimum de trois groupes de ses portées.

Les groupes à l'épreuve peuvent être alimentés sur la ferme; les carcasses sont alors évaluées tout comme celles des sujets nourris aux stations.

Les exigences des producteurs de porcs commerciaux visent la grosseur de la portée, la vigueur, le taux de croissance, la valorisation des aliments et la qualité de la carcasse. Le programme du Contrôle d'aptitudes offre le moyen le plus sûr d'évaluer l'aptitude à la croissance et la qualité de la carcasse.

Eleveur de bestiaux, il ne vous est pas plus permis d'ignorer les résultats des épreuves du Contrôle que les essais de qualité et de rendements des produits utilisés sur votre ferme.

Conférence Mousseau à l'université

C'est le Dr Robert A. Good, professeur en pédiatrie et en microbiologie de l'université du Minnesota, qui sera le conférencier invité, cette année, à la Conférence Mousseau. Il parlera le lundi 13 septembre à 8h30 à l'auditorium de l'édifice Math-Physics à l'université.

Le sujet de sa conférence sera: "Le développement des systèmes lymphoïdes et leur capacité immunologique".

Cette conférence annuelle est organisée en l'honneur du Dr Louis-Philippe Mousseau qui, durant de nombreuses années, fut chirurgien en chef et directeur du personnel médical de l'hôpital Général d'Edmonton. Il fit également partie du Bureau de direction de l'université de 1948 à 1954.

Cette conférence est sous le patronage du personnel médical et des soeurs Grises de l'hôpital Général. Son but est de permettre, chaque année, l'audition à Edmonton d'une personnalité du monde médical international.

Parmi les 10,564 morts accidentelles enregistrées en 1964, les personnes du sexe masculin figurent au nombre de 7,614 (72.1 pour cent), et les personnes du sexe féminin, au nombre de 2,950 (27.9 pour cent), soit dans des proportions de 13 contre 5.

Paul VI invite les canadiens à une grande charité fraternelle

Ottawa (CCC) — Sa Sainteté le Pape Paul VI, témoin impuissant des multiples fléaux qui sévissent à travers le monde, lance un vibrant appel aux Catholiques du Canada en les invitant à prendre collectivement conscience du fait que les problèmes de la pauvreté et de la faim constituent aujourd'hui l'un des plus terribles maux de l'humanité.

L'appel du Pape à la charité fraternelle des Canadiens aura lieu le 12 septembre prochain, dans toutes les églises et chapelles du pays, alors que se tiendra la 16e Collecte annuelle pour les Charités papales, et les Oeuvres de l'Episcopat canadien.

Le Saint-Père, en tendant ainsi la main au nom de ceux qui souffrent, pose un geste qui honore les Catholiques canadiens conscients de la situation privilégiée que leur confère leur titre de nation riche et prospère.

"De droit naturel, disait Saint Thomas d'Aquin, toutes choses sont communes: elles doivent être mises en commun en temps de nécessité". Si, à cette évidente vérité, l'on ajoute l'énoncé selon lequel la charité d'aujourd'hui prépare la justice sociale de demain, comment peut-on renoncer à assumer ce devoir qu'ont tous les hommes de partager avec leurs frères dans le besoin?

De tous les coins du globe, des hommes accablés par des souffrances morales et physiques et privés du plus strict nécessaire adressent chaque jour au Vicaire de Jésus-Christ plus de 1,000 demandes d'assistance, toutes plus pathétiques les unes que les autres.

Même pour le Chef suprême de l'Eglise, il est humainement impensable d'espérer en arriver un jour à soulager convenablement toutes ces misères humaines: mais, dans Son immense générosité, le Saint-Père tend chaque jour de l'année une main secourable vers cette multitude, dont l'indigence est indescriptible, pour distribuer tout ce dont il dispose.

Le coeur et la main du Saint-Père ne se lassent jamais, animés qu'ils sont par le principe même de l'Amour; mais il n'en va pas ainsi des ressources dont le Pape dispose pour venir en aide à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Voilà pourquoi, chaque année, le Pape invite les Catholiques du monde entier à partager, dans la mesure de leurs moyens, avec leurs frères dans le besoin. La charité universelle de l'Eglise permet aux mieux nantis d'accomplir un devoir essentiel de justice sociale en collaborant, à titre individuel, à la répartition plus équitable des biens.

La présence de l'Eglise des Pauvres auprès des miséreux sera assurée dans la mesure où ses membres feront preuve d'une générosité que seul peut inspirer la véritable charité fraternelle du Christ.

Au Canada, la Collecte pour les Charités papales est organisée à travers tout le pays par l'Episcopat et se tient sous les auspices de la Conférence Catholique Canadienne qui est l'association des Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada.

LE VERITABLE OUTIL

Le véritable outil de notre émancipation, ce n'est pas l'Etat qui le possède mais bien la population pourvu qu'elle comprenne enfin l'importance et la nécessité de la solidarité économique. Voilà une vérité toute simple, qui ne change pas avec les semaines et qui peut facilement être décrite sans recours aux grandes formules. La solidarité économique que prêche le CEE et qui fait l'objet de ses campagnes de propagandes est simplement une manière d'être et d'agir qui devrait se retrouver chez tous les membres de notre groupe ethnique. On ne parle pas de solidarité économique à un Anglais ou encore aux autres groupes qui composent notre population. Elle se pratique par tous, excepté chez nous, pour des raisons qui sont assez bien connues.

C'est précisément cette défiance grave de notre comportement qu'il faut combler et c'est le devoir de nos chefs politiques de ne pas oublier cette tâche essentielle, même si elle se prête à des exposés moins brillants que ceux de la planification et de la décentralisation.

Nous avons mentionné précédemment que la période des vacances doit éloigner des préoccupations quotidiennes pour donner un peu de sérénité à l'esprit. C'est un excellent moyen de l'atteindre que de penser à la véritable évolution que nous connaîtrions enfin dans la Province si nous étions plus unis.

Le laissez-passer juil. 1965

6,000,000 voitures emprunteront les routes à la Fête du Travail

Le Conseil canadien de la sécurité routière estime à 6,000,000 le nombre des voitures qui emprunteront les routes canadiennes au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail. Ceci représente plus de la moitié de la production totale des véhicules à moteur au Canada, depuis l'année 1904.

Le Canada, rapporte le CCSR, compte quelque 500,000 milles de routes et rues. Ceci représente 12 voitures automobiles au mille. Au dire de M. W. Bryce, directeur administratif du Conseil, "S'il n'y avait que 12 voitures au mille sur les routes et les rues du pays, au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail, ce serait presque l'Utopie! Malheureusement, le trafic tend à se concentrer."

Selon lui, le mouvement rapide d'un trafic automobile dense sur les artères principales et autour des grands centres urbains est susceptible de créer des embouteillages de proportions géantes et les situations les plus dangereuses.

M. Bryce recommande à tous les conducteurs d'être constamment aux aguets pour tout signe de danger probable, et prêts à agir sur le champ.

Le chapelet à CHFA

SEPTEMBRE

1—La Paroisse St-Joachim d'Edmonton
2—La Paroisse de St-Albert
3—La Paroisse St-Jean-Baptiste de McLennan
4—La Famille de Mme G. Blanchette du Château de Legal
6—Les Familles Octave Challier et Henri Guenette de Falher
7—La Paroisse St-Emile de Legal
8—Les Familles de Mme M. et Laurier Maisonneuve de Donnelly
9—La Famille de M. J. Arthur Routhier de St-Paul
10—Les Dames de Ste-Anne de Jean-Côté
11—Les Employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
13—La Famille de M. Charles Guenette de Falher
14—Rév. Fernand Croteau Curé Paroisse Cathédrale de St-Paul
15—Les Familles B. Dessureau et Roval Lapierre de Bonnyville
16—Les Paroissiens de St-Guy, Guy, Alberta
17—Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb d'Edmonton
18—La Famille de M. David Amyotte de Gooderidge, Alta
20—La Famille de M. Gérard Guindon et Fils de Falher
21—La Famille de M. Joseph L. Paquette de Donnelly
22—Les Familles Arthur Lapointe et Jules Muller de Bonnyville
23—Les Dames de Ste-Anne de Morinville
24—La Famille de M. E.J. Laperle de Winterburn
25—La Paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton
27—La Famille de M. Gérard Gaudreault de Falher
28—La Famille de Mme Agnes Leduc de Morinville
29—Radio Edmonton Ltée
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Victor Belisle, Edmonton
M. Raymond J. Brault, Edmonton
Soeur Anna Laforge, s.c.e., Bonnyville
M. Robert Lafrance, Lafond
M. Marcel Joly, St-Paul
M. Omer Laflamme, Falher
M. Raymond G. Baril, Rome, Italie
M. G. Hormidas Boissonneault, Morinville
M. Léo Brochu, Morinville
M. David L. Maynard, Edmonton
M. Ian MacQuarrie, Red Deer
M. Maurice J. Lorieau, Edmonton
Mlle Marie-Andrée Tremblay, Edmonton
M. Pierre Viel, Mallaig
M. Vianney N. Joly, St-Paul
M. Anthony Hittinger, Edmonton
M. Marcel A. Leblanc, Beaumont
M. Rosaire J. Tessier, Edmonton
M. Maurice H. Nadeau, Picardville
M. Armand D. Beaudoin, Beaumont
M. Roger Fournier, Meander River
M. Raymond N. Letourneau, St-Paul
M. Alphonse Nobert, Morinville
M. Jacques Boucher, Edmonton
M. Raymond Côté, Falher
M. Aimé Gosselin, Guy

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 6 au 10 septembre 1965)

LUNDI: Paul Hamel, S.J., "La dignité méconnue de l'ouvrier."
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Le père de famille: premier éducateur."
MERCREDI: Jean Galot, S.J., "Chanson d'aujourd'hui, miroir de la vie." (P. Duval)
JEUDI: Pierre Ranwez, S.J., "Un mode nouveau d'initiation chrétienne."
VENDREDI: Marcel-Marie Desmarais, O.P., "Une vie féconde peut-elle être heureuse?"

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 7h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Message du président

A l'horizon . . . le soleil se lève

Dans un peu plus d'un mois, soit à la fin de la semaine de l'Action de grâces en octobre, des Canadiens français de diverses régions de notre Province seront invités à se diriger vers Notre-Dame de Fatima à Maillardville, pour participer aux assises du vingt-et-unième congrès annuel de notre association nationale en Colombie, La Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique.

POLITIQUE DE L'OFFENSIVE

Lors du banquet de clôture du dernier congrès, j'avais dans un discours inaugural présidentiel, intitulé le programme de l'année commençante "La politique de l'offensive". Offensive, car nous nous étions spontanément rendus compte d'une habitude vieille et stérile de dix-neuf ans: celle de parler, de revendiquer, de nous plaindre, de vouloir passer par des intermédiaires, mais sans jamais de mesures crâniennes et sans jamais aller directement aux autorités compétentes et capables de remédier à nos griefs. Une armée constamment sur la défensive ne gagne pas de guerre.

Il fallait donc transformer nos coups de glaive dans l'eau en gestes positifs. Ainsi, pour la première fois dans notre histoire, nous avons pris un contact officiel au nom du groupe francophone de la Colombie avec un ministre de la couronne, en l'occurence l'honorable Leslie Peterson, ministre de l'Instruction Publique. De plus, dans le domaine culturel, nous avons frappé à la porte du gouvernement fédéral, à Ottawa où nous avons eu des entretiens avec trois legislateurs fédéraux: l'honorable Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, et, par conséquent, responsable de la Société Radio-Canada,; T.C. Douglas, député de la circonscription électorale Burnaby-Coquitlan (y comprenant Maillardville) et le leader du Parti Néo-Démocrate; et M. Réal Caouette, chef du Ralliement Créditiste.

A ces démarches s'ajoutent plusieurs rencontres avec les autorités ecclésiastiques colombiennes, causeries sur nos griefs scolaires à des auditoires anglophones, et cetera. Et si l'on voulait alargir le palmarès de la Fédération pour l'année 1965, on pourrait y insérer de belles initiatives telles que les deux bulletins de l'Ile et celui de la valée de la Fraser. Et enfin d'autres initiatives dont on ne peut aujourd'hui divulguer la nature.

Il ne s'agit pas dans ce message de dresser le bilan du travail accompli par la Fédération depuis octobre dernier, plusieurs personnes, y compris cet auteur s'en chargeront au prochain congrès; il s'agit plutôt de faire un petit examen sérieux de la Fédération en guise de matière à réflection avant octobre prochain.

La séparation dans le temps et l'espace d'avec une situation à laquelle on se trouve intimement lié et des contacts avec des personnalités et des organismes de l'Est peuvent en favoriser une plus juste appréciation. A la lumière d'entretiens avec des Marion, des Neatby, des ministres gouvernementaux, des chercheurs et techniciens de la Commission Royale d'enquête sur le Bi. et Bi., à Ottawa, des membres du Conseil de la Vie française, à Québec, et une comparution devant le Comité parlementaire de la constitution dans la "vieille capitale" etc. amènent un esprit à juger peut-être plus clairement des problèmes auxquels il avait pensé, mais sans en arriver à des conclusions.

LE REVERS DE LA MEDAILLE

Au deuxième paragraphe de cet article on montre en exerge les progrès, si mimines soient-ils de notre association nationale; ce message veut surtout montrer le revers de la médaille. Si nos efforts ne sont pas couronnés de succès plus tangibles, notre association et donc la survivance des francophones colombiens peut courir des dangers sérieux. Sur une population de 66,970 Canadiens d'ascendance française dont 60% sont assimilés (statistiques fédérales officielles de 1961), notre association enregistre à peine 500 membres à travers toute la province.

Le succès de nos campagnes de recrutement sur le continent s'avère plutôt décevant et le trop petit nombre de membres à Maillardville, la plus grande agglomération canadienne-française de la Colombie, me peine personnellement.

Mettons-nous bien en garde toutefois de vouloir traduire le succès d'un mouvement uniquement par le nombre de ses porteurs de cartes. Que notre association enregistre encore trop peu de membres n'a rien d'étonnant. Lorsqu'on étudie l'histoire de divers mouvements dans le monde, soient-ils nationaux politiques ou religieur, on constate que, dans la majorité des cas, il a fallu des décennies, voire des générations sinon des siècles pour leur donner le succès et l'ampleur qu'on leur connait aujourd'hui.

A cela la Fédération ne fait pas exception. Ce qu'il faut surtout considérer en ce moment c'est l'élan, un élan pas toujours perceptible, qu'on a réussi à donner à notre mouvement. Le travail populaire que nos amis anglosaxons appellent "grass-roots" s'est intensifié dans notre population.

Soyons de taille à donner à cet élan sa force vive, car c'est cela de toute évidence le but vers lequel nous tendons. Que d'aucuns s'impatientent avec nous c'est compréhensible; la fautrice de cette impatience est souvent la géographie qui nous sépare de l'Est; même sur l'Ile de Vancouver nous souffrons du manque de communication avec le continent de notre province.

NOUS NOUS FINANCONS . . . OU NOUS NOUS DISSOLVONS

Nous semblons chez nous nous bercer de l'illusion que la Province de Québec est obligés de nous aider, que cette province française est une source de financement intarissable. Or nos amis de l'Est nous recommandent fortement de nous désillusionner . . . et le plus tôt possible. D'après notre mandat de Fraternité française notre association doit d'abord regrouper les Canadiens français épars dans la province et augmenter le nombre des adhérents. Jusqu'à maintenant nous ne nous sommes pas acquittés fidèlement de notre mandat. Il nous faut 3,000 membres (d'après l'esprit et la lettre du congrès de 1963 à Victoria) dans trois ans, 2,500 recrues dans un peu plus d'un an, c'est-à-dire avant l'écoulement complet des subsides de la Fraternité Française pour assurer la viabilité du secrétariat et permettre une opération efficace à notre association. Cette année sera donc l'année de la dernière chance. Pour tenter cette dernière chance plusieurs réformes s'imposent: réformes dont les primeurs circuleront parmi les Cercles un mois avant le congrès et que je vous exhorte à étudier sérieusement.

Le sens de l'expression "l'année de la dernière chance" doit être bien interpréter: il veut dire que nous devons prouver cette année à nous-mêmes d'abord, puis à nos bienfaiteurs de l'Est, que nous possédons la volonté, plus les moyens humains et matériels, pour donner à notre mouvement les ingrédients nécessaires à le rendre éventuellement viable, solide et progressif.

Ces éléments de notre futur succès se dessinent déjà. Dans les domaines des idées et du recrutement Victoria a excellé; Vancouver et Maillardville, grâce surtout au courage et à la persévérance de notre Agent de Liaison et de ses quelques associés dévoués, attirent l'attention francophone, par 'L'APPEL' le projet du Centre de Loisirs et d'autres initiatives. Prince-George, dans l'intérieur de la province fait preuve de vigueur. Même Port Alberni réagit notamment avec son Bulletin des Canadiens-français.

Nos compatriotes du Québec, particulièrement le Conseil de la Vie Française, Fraternité Française et le ministère des Affaires culturelles nous apportent leur aide sous diverses formes, aide qui continuera sans doute en proportion de nos propres accomplissements et de nos besoins.

En ce qui concerne la radiodiffusion, il y a tout lieu de croire que très bientôt le réseau français s'étendra à la Colombie. Il restera notre problème scolaire. Là-dessus, j'ai l'intention au prochain congrès de prononcer clairement mes vues personnelles pour tenter de changer notre tâtonnement en action décisive.

RESPONSABILITES DE NOTRE PROCHAIN EXECUTIF

Le congrès exercera le droit réservé à lui seul d'élire un exécutif. Celui-ci devra poursuivre et mener à bonne fin les initiatives prises durant l'année bientôt écoulée: continuer les dialogues entamés avec les autorités ecclésiastiques, provinciales et fédérales, définir et faire accepter à la population francophone un statut scolaire conforme à notre mentalité, à nos aspirations culturelles et religieuses, et insérable en même temps dans le contexte du programme scolaire de l'Etat.

Comme critère de choix il est donc impérieux que les congressistes considèrent la compétence et le dévouement des candidats et omettent toute considération régionale ou paroissiale.

COLLABORATION, OUI . . . UN MANDAT, NON . . .

Quant à moi je n'accepterai pas un deuxième mandat à la présidence. Depuis les huit ans, dont six dans l'exécutif, que je m'occupe très activement de la Fédération et de la cause française en Colombie, mes occupations personnelles se sont considérablement accrues. A part quelques déceptions, d'ailleurs normales dans toute société humaine, ces années au service de la cause m'ont été une véritable école. Elles ont cependant exigé de ma carrière professionnelle des sacrifices auxquels je ne puis plus consentir. Toutefois, comme dit Edith Piaf dans une de ses plus belles chansons: "Non, rien de rien. Non je ne regrette rien."

D'avance je promets à mon successeur et au nouvel exécutif, quel qu'ils soient, mon entière collaboration et je leur exprime mes meilleurs voeux de succès dans la direction de nos destinées. Leur tâche est ingrate et leur responsabilité lourde dans les conjonctures politique et nationale actuelles. Donnons leur notre soutien par tous les petits et grands moyens dont nous disposons.

GERALD MOREAU
Président général

Assemblée du conseil exécutif dimanche le 13 juin 1965

Présences: G. Moreau, président; Léo Comeau et R. Bruneau, vice-présidents; Mme I. Alain, trésorière; A. Gaudet, sec. général; l'abbé Nestor Therrien, conseiller moral; le R.P. Z. Bélanger, s.s.s., Réal Topping, directeur; R. Paquette, agent de liaison; J. B. Goulet, comité de la radio; A. Piolat et F. Bouvier.

1 — Lecture et adoption du procès-verbal.

2 — Correspondance.

a) Office National du Film: les films français seront, dorénavant disponibles au Vancouver Film Council.

b) Commission du Centenaire: désire la liste des mouvements de jeunesse. Requête satisfaite.

c) Ministère des Affaires Culturelles. Sujet: Visite du Premier ministre de la province de Québec.

3 — Rapport financier.

4 — Rapport du président.

Il déclare son intention de rencontrer Messieurs Lamontagne, Caouette, et Douglas, à Ottawa, au sujet de l'extension des réseaux français de radio et de télévision. L'exécutif approuve.

5 — Rapport de l'agent de liaison.

Il signale la nécessité d'étudier plus profondément la question de nos options scolaires à la lumière de l'évolution actuelle dans le système des écoles catholiques du Diocèse de Vancouver. Il demande l'approbation de l'exécutif au sujet d'un article en préparation qui doit paraître dans la Survivance et qui demande aux évêques du Canada anglais de se prononcer au sujet du bilinguisme afin que nous puissions prendre position plus facilement au sujet des écoles. (approuvé)

La discussion est amorcée au sujet des écoles sans que personne ne puisse suggérer une solution claire. Il est donc résolu que des rencontres devront être faites au cours de l'été afin de vider le sujet en dehors des assemblées de l'exécutif afin que des propositions claires puissent être soumises.

6 — A la suite du rapport des délégués à l'assemblée du Conseil Canadien des Associations d'Education, il est résolu que toute demande de subvention de la part du Ministère des Affaires Culturelles soit motivée pour des buts définis.

7 — Rapport des cercles

M. Réal Topping, directeur pour l'Ile de Vancouver, rapporte un réveil à Port Alberni où une publication mensuelle est maintenant en circulation. Le cercle de Victoria a maintenant 185 membres grâce à un travail assidu de recrutement. Le recrutement pour 66 est déjà commencé.

Sur demande officielle de Victoria, l'exécutif approuve l'achat, au coût de $600.00, d'une machine "Gestetner" et de deux clavigraphes pour l'usage du cercle de Victoria dans la publication de leur organe mensuel, L'ECHO. Cet équipement demeurera la propriété de la fédération et nous espérons que la demande d'un octroi du Ministère des Affaires culturelles sera favorisée; ce qui dégrèverait le budget de la Fédération.

8 — La fête nationale de la St-Jean-Baptiste sera célébrée à Victoria, Port Alberni, ainsi qu'à Maillardville pour Vancouver et les environs. A Maillardville, un pique-nique champêtre ainsi que des concours sportifs sont organisés pour le 27 juin.

9 — Les arrangements sont terminés en vue du voyage projeté à Prince George et au site du barrage de la Peace River. On espère avoir suffisamment de candidats pour entreprendre le voyage.

10 — Il est décidé que les assemblées qui se tiendront au cours de l'été se feront par convocation spéciale.

11 — Roméo Paquette est élu comme représentant de la Colombie au Conseil d'Administration de l'A.C.E.-L.F.

12 — Les délégués de la Fédération C.F. de la C.B., à l'assemblée de la Fédération Canadienne Française de l'Ouest seront: Messieurs R. Paquette, A. Piolat et F. Bouvier.

13 — Il est décidé de commander 100 exemplaires des Agendas patriotiques publiés par un comité formé par le Conseil de la Vie Française, dans le but de venir en aide aux minorités.

14 — Le comité des candidatures, en vue du congrès général, sera formé des personnes suivantes: Messieurs François Coulombe, Réal Topping et Léo Comeau.

La prochaine assemblée régulière de l'exécutif sera tenue le 12 septembre.

Au fil des jours de vacances

Victoria.

L'équipe de rédaction de "L'ECHO" vient de faire l'acquisition d'un duplicateur Gestetner et de deux machines à écrire. Ce nouveau matériel d'imprimerie sera d'une très grande utilité à nos confrères. Félicitations.

Nos excuses à Prince George.

Un groupe de touristes de Vancouver et environs avait lancé le projet d'une excursion à nos compatriotes de Prince George. On se promettait une joyeuse randonnée à l'intérieur de la province, avec d'amusantes soirées en perspective. Malheureusemnt on ne put perspective. Malheureusement on ne put sionnistes pour la location d'un autobus. A M. Chéramy, à son épouse, au président et à tous les membres du cercle, nous présentons nos excuses. Partie remise.

Distingué visiteur.

Nous pouvons dès maintenant annoncer que M. Jean Lesage, premier ministre de la Province de Québec, consacrera le dimanche, 26 septembre, à la population de Maillardville et de Vancouver. Le programme définitif de la journée n'est pas encore connu. Il rencontrera certainement l'exécutif de la Fédération et les officiers de nos divers mouvements. D'avance nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au premier ministre de la Province de Québec.

Vancouver.

Le R.P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., en juillet a passé quelques jours à St-Antonin de Kamouraska, Qué., avec ses trois soeurs, religieuses des Soeurs de la Providence. L'occasion était d'importance. Sa vieille maman célébrait ses 88 ans et avait l'insigne bonheur d'avoir près d'elle, pour la première fois depuis 40 ans ses neuf enfants.

Nos Jeannettes au bord de la mer.

Après une rude année de travail, toute Jeannette rêve de cantonnement. Le 25 juin, celles de Vancouver partaient rayonnantes pour les grèves de Birch Bay, état de Washington. Aucun amusement n'est banni du programme des vacances. Les abords du chalet retentissent des cris et rires joyeux. Les bains de soleil succèdent aux bains de mer. La température est idéale. On court dans les bois, on gambade sur les pelouses, on hume à pleins poumons l'air pur et vivifiant de la mer. A la tombée du jour, quand les corps épuisés réclament un repos, c'est le temps propice pour donner satisfaction aux appétits insatiables autour d'un feu de camp. Et l'on chante et l'on mime des saynètes joyeuses et l'on passe trois splendides journées . . au pays des rêves.

Nos religieuses en vacances.

Oui, mais entendons-nous. Pour les institutrices laiques, le mot "vacances" veut dire la plupart du temps, des randonnées dans nos montagnes, des envolées à travers le continent et principalement de longues journées sur les plages et au bord des lacs.

Pour nos religieuses, je parle surtout de nos deux communautés qui ont charge de nos écoles de Vancouver et de Maillardville, le mot "vacances" a une toute autre signification. Il veut dire plusieurs semaines d'études concentrées dans nos universités de Vancouver, d'Edmonton, et surtout de Nelson, rendez-vous tout récent de la gent-consacrée. Et voilà le beau temps des vacances déjà fort rogné. Ce n'est pas tout. Il reste encore quelques "belles journées" de libre. Pourquoi ne pas y intercaler une retraite de dix jours: retraite bourrée de trois ou quatre très pieuses conférences, de silence rigoureux, d'examens de conscience profonds

Quelques-unes de nos bonnes Soeurs jouiront peut-être du privilège d'une courte promenade de quelques heures ici et là. N'oublions pas que, même les rares jours de congé, elles sont tenues à la sainte messe et communion, à la méditation, au chapelet, aux examens: choses intouchables en communauté.

Et ainsi s'écoulent les mois de juillet et d'août. Et en septembre nos Religieuses se disent entr'elles: "Comme les vacances ont passé vite cette année".

Ceci me rappelle un fait dans la vie du saint curé d'Ars, Jean-Marie Vianney. On lui reprochait de passer de longues heures au confessionnal, 10 heures et plus bien souvent. Et le bon curé de répondre: "Oh, j'aurai bien le temps de me reposer en paradis." Est-ce que nos religieuses ne cherchent pas à copier cet austère programme? Je n'oserai pas dire: "Imitons-les". Mais remercions la Providence d'avoir placé dans nos paroisses ces témoins vivants de l'Evangile.

Les petits chanteurs de Montréal.

Le 18 juillet ils nous arrivaient du Québec sous l'égide des Frères Hamelin et Fortier. A Maillardville comme à Vancouver, il y eut assistance nombreuse. Des familles bénévoles offrirent gratuitement logement et nourriture aux enfants de cette chorale.

Ces jeunes chanteurs se sont acquis une renommée continentale. Il faut les remercier et les féliciter de la parfaite exécution de leurs chants. Les longs applaudissements qu'ils reçurent sont la preuve de la satisfaction et de l'admiration des auditeurs.

A Port Alberni, on leur fit également une cordiale réception. Décidément notre mélodieuse langue française attire l'attention et l'admiration de nos anglo-compatriotes du Pacifique à l'Atlantique.

Le centre de loisirs à Maillardville.

Il se construira certainement. La souscription progresse: Déjà $25,000.-00 sont en caisse. Le dessin panoramique est exposé à la Caisse Populaire de Notre-Dame de Lourdes. Ce centre veut être une oeuvre populaire. Situé à peu près aux confins des deux paroisses, il attirera tous les amateurs de jeux, de joueurs de cartes, de jeunes et de vieux. Bien entendu la gente féminine y aura sa place. Garçons et filles s'y rencontreront et noueront des amitiés qui auront d'heureuses conséquences.

L.C. s.s.s.

Terre-Neuve émettra des plaques fluorescentes

Terre-Neuve deviendra, en 1966, la première province canadienne, à émettre des plaques matricules d'automobiles fluorescentes. C'est ce qu'annonce le Conseil canadien de la sécurité routière.

En plus d'aider à la sécurité, ces nouvelles plaques sont d'un apport considérable dans l'exercice de la justice, en faisant mieux voir le soir les numéros matricules.

On peut voir ces plaques le soir, à plus de 1500 pieds. A son dernier congrès, le CCSR avait fortement recommandé l'adoption de ces plaques. Des études statistiques ont démontré que les plaques fluorescentes ont aidé à réduire le nombre d'accidents nocturnes dans une proportion de 58 p. cent.

En 1966, 26 états américains adopteront ces nouvelles plaques. Au Canada, plusieurs provinces songent à faire de même.

Visite à nos archives provinciales

Je ne sache pas que des études approfondies aient été entreprises sur l'histoire des Canadiens français en Colombie Britannique. Pourtant un court séjour à la bibliothèque du parlement, à Victoria, m'a révélé qu'il y aurait des renseignements précieux à exhumer des vastes collections de journaux qui y sont soigneusement conservées.

Outre les périodiques à grand format, on pourrait y consulter aussi une foule de revues locales et étrangères, des livres antiques qui apparaissent rarement dans nos bibliothèques régionales.

Ecrire l'histoire du passé exige des recherches prolongées. La "presse" surtout projette des éclaircissements précieux sur la trame des événements.

Ainsi dans un des numéros du journal: "THE CARIBOO SENTINEL" de 1865, on y trouve les annonces suivantes de maisons de commerce tenues par des Canadiens français de Quesnel:

PERRODIN: magasin de gros et détail
GUICHON: provisions
LEVENUE: grains et foins

On y raconte aussi la mésaventure d'un M. Amie GUILLETEAU, dont un criminel du nom de William Hillyard, avait essayé d'incendier la maison, etc.

Et que dire des grands ouvrages comme: "THE PUBLICATIONS OF THE HUDSON'S BAY RECORD SOCIETY", en trois volumes, de 1670 à 1870?

LES COUREURS DE BOIS DU QUEBEC

Un fait est certain: nos Canadiens français de l'Est ont parcouru en grand nombre tout le continent américain. La soif des espaces, la hantise de l'inconnu les dévoraient. En un sens ce fut une calamité pour la jeune colonie du Saint-Laurent.

Fasciné par la course aux fourrures et l'appât de gains faciles, l'habitant du Québec abandonnait ses terres.

Mgr Albert Tessier, dans le premier volume de son Histoire du Canada, p. 148, faisait la triste constatation suivante: "Vers 1680, on estime que le quart de la population vivait dispersée dans la forêt".

Quand Alexandre Mackenzie et Simon Fraser organisèrent leurs fabuleuses expéditions vers le Pacifique, ils trouvèrent en quantité de ces Canadiens errants pour les accompagner. Bien souvent c'était des hommes endurcis aux lointaines randonnées, habiles canotiers, infatigables sur la raquette et gardant toujours un inaltérable entrain.

Vers le milieu du siècle dernier, pour devancer les Anglais en Californie, les Américains des côtes de l'Atlantique lancèrent leurs célèbres et longues caravanes vers le Pacifique. Nombreux étaient nos Canadiens qui accompagnaient ou guidaient ces convois. Leur conduite n'était pas toujours exemplaire et l'on dit que leurs jurons étaient aussi longs que leurs fouets".

L'on vient de publier, dans le Minnesota un très intéresant ouvrage intitulé: "RAMSEY COUNTY HISTORY". On y raconte l'histoire d'une municipalité de la ville St-Paul, appelée "LITTLE CANADA", où habitaient quelques centaines de Canadiens français portant les noms de: Gervais, Nadeau, Ducharme, Augé, Gareeau, etc., Jusqu'en 1922, le curé de la paroisse St-Jean-Baptiste y prêchait encore en français.

Toutes ces bribes d'histoire sont des témoins non équivoques du très grand nombre de Canadiens qui ont quitté leur patrie québécoise pour les pays "d'en haut", comme on disait dans ce temps-là.

Un vaste champ est donc ouvert à nos chercheurs et écrivains.

SOCIETE HISTORIQUE DE LA COLOMBIE ? ?

Pour dépister les traces de nos Canadiens depuis le Québec jusqu'en Colombie, il y a donc un travail intéressant voire même alléchant à entreprendre.

D'autant plus que nombre de ces voyageurs étaient souvent apparentés à nos ancêtres dont ils portaient les noms: et nous avons eu une patrie commune.

Aujourd'hui nous dévorons les espaces, mais ces trajectoires continentales, ils les ont tracées de leurs pas et souvent rougies de leurs sang.

Alors pourquoi ne pas jeter les bases d'une SOCIETE HISTORIQUE FRANCAISE dans notre province? Pourquoi ne pas la proposer à notre prochain congrès de l'automne? C'est un voeux que nous émettons.

Chaque famille serait appelée à écrire sa petite histoire. Ces documentations seraient ensuite résumées dans un sorte de dictionnaire biographique de nos familles colombiennes. Un pareil ouvrage serait certes bienvenu non seulement dans les foyers de notre province, mais par tout le Canada, surtout au pays des ancêtres.

Toute étude historique est captivante, plus encore celle qui éveille en nous la vie de ces personnages dont les incroyables aventures nous touchent de si près.

Nous sommes dispersés dans nos montagnes. Un grand nombre des nôtres, presqu'irrésistiblement, se sont laissés absorber dans l'ambiance anglaise. Il faut nous hâter de nous mettre à leur recherche. Une société historique, avec ses publications de toutes sortes, serait d'une souveraine efficacité pour pénétrer dans ces foyers où la flamme française vacille dangereusement.

Lorenzo Gélinas, s.s.s.

Nouveaux horizons de l'A.C.E.L.F.

Le congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, qui s'est tenu à Halifax, du 10 au 20 août, vient de donner des dimensions nouvelles au Canada français.

Le thème du XVIIIe congrès "Sens international et solidarité humaine", en plus de la refonte des règlements, ont fait passer l'A.C.E.L.F. du stade qui réflétait le caractère timide des institutions canadiennes françaises aux dimensions internationales qu'assume présentement le Canada français.

L'impression la plus tenace que j'ai tirée de ces assises est celle d'avoir constaté une nouvelle étape significative dans l'évolution de la "révolution tranquille".

Les réflexes défensifs encore évidents dans les récents congrès se sont transformés en une virtuosité qui a dépassé le souci d'adaptation aux circonstances changeantes. Les problèmes nationaux qui opposaient une conception à l'échelle canadienne des buts de l'A.C.E.L.F. aux intérêts prioritaires du Québec ont pris l'arrière-plan. C'est comme si on avait voulu étendre un miroir aux dimensions du monde dans lequel la réflection de nos problèmes nationaux leur suggérerait une solution naturelle.

On peut affirmer que l'A.C.E.L.F. s'est synchronisée avec le dynamisme sûr de soi qui cherche moins à se faire reconnaître qu'à s'affirmer. Qui aurait prévu, il y a à peine 3 ou 4 ans, l'invitation maintenant lancée aux dix ministères de l'éducation de devenir membres accrédités, avec siège au Conseil d'Administration, d'une association dont les buts sont la promotion des éducateurs de langue française?

La tendance que nous, des minorités de langue française, déplorions de plus en plus, et qui semblait être une concentration accélérée sur l'état du Québec comme l'unique patrie des Canadiens-français, loin de s'être manifestée au cours de ce congrès, s'est avérée dépassée. Il a même été impossible, en dépit de certaines tentatives, de ramener la discussion sur la solution des problèmes posés par la dualité canadienne comme préalable d'une juste conception de la "solidarité humaine".

Assisterions-nous à une sorte d'euphorie résultant de la rapide évolution des structures tant économiques que sociales des dernières années? Les nouveaux horizons internationaux du Québec auraient-ils réduit ceux du Canada français d'un océan à l'autre à la dimension de chose acquise par surcroît?

J'ai l'impression que, loin de nous en inquiéter, nous y trouverons le caractère de force et d'influence qui referont l'image faussée qui s'est faite du Canada dans les provinces anglaises et qui contribueront à la victoire de la dualité canadienne à partir de l'affirmation plutôt que de revendications.

Roméo Paquette

Vers la béatification du vénérable Lamennais

Cité du Vatican — Une congrégation vaticane s'est déclarée favorable à la proclamation de l'héroïcité des vertus du vénérable de Lamennais, a-t-on confirmé récemment. L'abbé Jean-Marie de Lamennais, qui a vécu au siècle dernier, est le fondateur de la communauté des Frères de l'instruction chrétienne ainsi que des Filles de la Providence. Né à Saint-Malo en 1780, il est mort à Ploermel à l'âge de 80 ans.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans . . .

Edition du 4 septembre 1935

La reine Astrid de Belgique est décédée à la suite d'un accident d'automobile. Elle voyageait en compagnie de son époux qui avait pris le volant quelques minutes auparavant.

* * *

William Aberhart forme son nouveau cabinet. Aucun élu d'Edmonton n'en fera partie. Comme Secrétaire provincial, il a choisi un de ses disciples, M. E.C. Manning. Le déficit provincial auquel il fait face pour l'année 1934-35 se monte à $2 millions.

* * *

Une annonce du bijoutier Ferd Nadon: Spécial pour la moisson; nettoyage de montres ordinaires: $1.25; pour montres-bracelet: $1.50. Verre de montre, 25c; incassable: 35c.

Il y a 20 ans . . .

Edition du 5 septembre 1945

A la suite d'un congrès réunissant des délégués de tous les groupements français de Colombie, on procède à la fondation de la Fédération Canadienne Française de la Colombie. C'est M. Arthur Chéramy qui, le premier, en assume la présidence.

* * *

Première distribution des allocations familiales à travers le pays. L'allocation mensuelle est de $14.18 par famille.

* * *

A la suite de la nomination de Lord Alexander comme gouverneur-général du Canada, un rapport Gallup indique que la majorité de la population aurait souhaité que cet honneur soit décerné à un Canadien. En effet, 42 p.c. sont en faveur d'un Canadien, 27 p.c. sont indifférents et 20 p.c. souhaitent l'abolition de la fonction!

Il y a 10 ans . . .

Edition du 31 août 1955

L'Université d'Alberta reconnaît le nouveau cours du collège Saint-Jean. La classe de Belles-Lettres équivaut à l'immatriculation senior et la rhétorique à la première année des Arts.

* * *

La Survivance souhaite la bienvenue en terre albertaine au nouveau curé de la paroisse de St-Edouard, M. l'abbé Charles-Henri Bérubé.

* * *

Le pique-nique de Bonnyville a été couronné de succès malgré un fort vent sur le lac qui a obligé les organisateurs à modifier considérablement le programme qu'ils avaient établi. Les deux délégués officiels de l'A.C.F.A., MM. Jean-Marie Fontaine et Lionel Tellier ont été accueillis chaleureusement.

On fume de plus en plus la cigarette au Canada

Ottawa (PC) — On fume de plus en plus la cigarette au Canada, tandis que le nombre des adeptes du cigares semble demeurer le même, ainsi que le démontrent les récentes ventes de timbres indiquant un prélèvement de l'impôt indirect.

Le Bureau fédéral de la statistique a dévoilé que 4,176,926,280 timbres indiquant que la taxe de vente a été prélevée sur les paquets de cigarettes. Le nombre de ces timbres vendus en juin 1964 était de quatre pour cent inférieur en total de cette année.

La vente des cigares a par contre peu varié: 43,775,131 en juin 1965, comparativement à 43,736,675 timbres vendus en 1964 durant le mois correspondant.

Ces timbres n'indiquent pas le nombre de cigarettes vendues au cours d'un mois, mais ils laissent prévoir la quantité qui sera vendue durant les quelques semaines à venir car les fabriquants doivent se procurer les timbres avant de sortir leurs produits des entrepôts et, en général, ils achètent rarement ces timbres bien à l'avance.

Fluoration à New York

La ville de New York est devenue la dernière en date dans une liste grandissante de métropoles américaines qui se préparent à mettre en vigueur la fluoration. Neuf aqueducs doivent se mettre à fluorer dans la métropole d'ici le 7 septembre, 1965.

Fête des C. de C.

(Suite de la page 1)

a souligné l'apport très important que le Concile Vatican II a apporté au monde pour aider à la solution des nombreux problèmes internationaux auxquels nous faisons face. Les discussions qui y ont cours, a-t-il dit, et les résultats et décisions qui sont prises affectent bien souvent tout autant les affaires spirituelles et temporelles de l'humanité.

M. Dale Miller

Venu de Grande Prairie pour assister à cette fête, M. Miller s'est fait le porte-parole de tous les Chevaliers albertains pour rendre hommage à Mgr Jordan, l'assurer des prières de la Chevalerie et lui souhaiter bon voyage.

Mgr Ketchen

Le curé de l'Immaculée-Conception a rappelé l'intérêt soutenu qu'a toujours eu Mgr Jordan pour le travail et les oeuvres des Chevaliers de Colomb, plus particulièrement pour le Conseil La Vérendrye. "Nous en avons encore la preuve ce soir", dit-il, "par la présence, de Mgr qui, en dépit de ses nombreuses occupations et la préparation de son prochain départ pour Rome, a bien voulu se joindre à nous".

R.P. Chevrier, o.m.i.

C'est à l'aumônier du Conseil La-Vérendrye que revint l'honneur de remercier Mgr Jordan. "Nous sommes profondément reconnaissants à notre évêque de s'être dérangé pour nous" déclara-t-il. "Excellence, soyez assuré que votre message a touché nos coeurs et qu'il sera bien accueilli par tous" a-t-il déclaré en terminant.

M. le juge Déchêne

Le juge Déchêne, de façon fort humoristique, remercia les épouses de leur présence au banquet et de leur participation à la vie des Chevaliers. Faisant remarquer que la devise des Chevaliers de Colomb est "Unité, fraternité, charité", il souligna l'importante contribution que les épouses et mères de famille apportent dans la réalisation de cette devise, au foyer d'abord avec les amis et dans la société ensuite.

En terminant, nous réitérons nos félicitations aux organisateurs de cette fête qui ont prouvé, une fois de plus, que les Canadiens français sont capables de bien faire les choses lorsqu'ils s'en donnent la peine.

Attention . . .

Dans le domaine des victimes des accidents à domicile, en Alberta et à Terre-Neuve, ce sont les incendies et les explosions qui ont compté le plus grand nombre de victimes; dans les autres provinces, excepté le Manitoba, ce sont les chutes. Au Manitoba, les deux facteurs mentionnés ont entraîné la mort d'un nombre égal de victimes, soit 39 chacun.

Fête du travail

La plus néfaste

Parmi les sept congés principaux d'envergure nationale, au Canada, la fin de semaine de la Fête du Travail est de beaucoup la plus néfaste en ce qui concerne les mortalités de circulation, rapporte le Conseil canadien de la sécurité routière. Au fait, ajoute le CCSR, le travailleur qu'on est censé célébrer en ce jour, se voit surplanté par les victimes de la route que l'esprit public en est venu à associer à la fête.

La moyenne canadienne des mortalités de la route, pour la fin de semaine de la Fête du Travail, est de 61 victimes. Les autres congés comportent une moyenne inférieure, dont 25 pour le Jour de l'An (moyenne la plus basse); 35 à Pâques; 42 pour la Fête de la Reine; 45 pour la Fête du Canada; 50 à Noël; et 52 le Jour d'Action de Grâce.

Selon le CCSR, les causes principales sont: le besoin qu'éprouve le conducteur de dominer, de faire de la vitesse, sa réticence à céder à un autre, sur la route, son manque d'application en ce qui concerne la bonne technique du volant et l'usage des dispositifs qui sont à sa portée et qui ont été conçus justement pour l'aider à éviter les mésaventures; et enfin, son manque d'attention aux simples messages des panneaux de signalisation qui l'avertissent des dangers imminents.

CALENDRIER

COURTOISIE DE

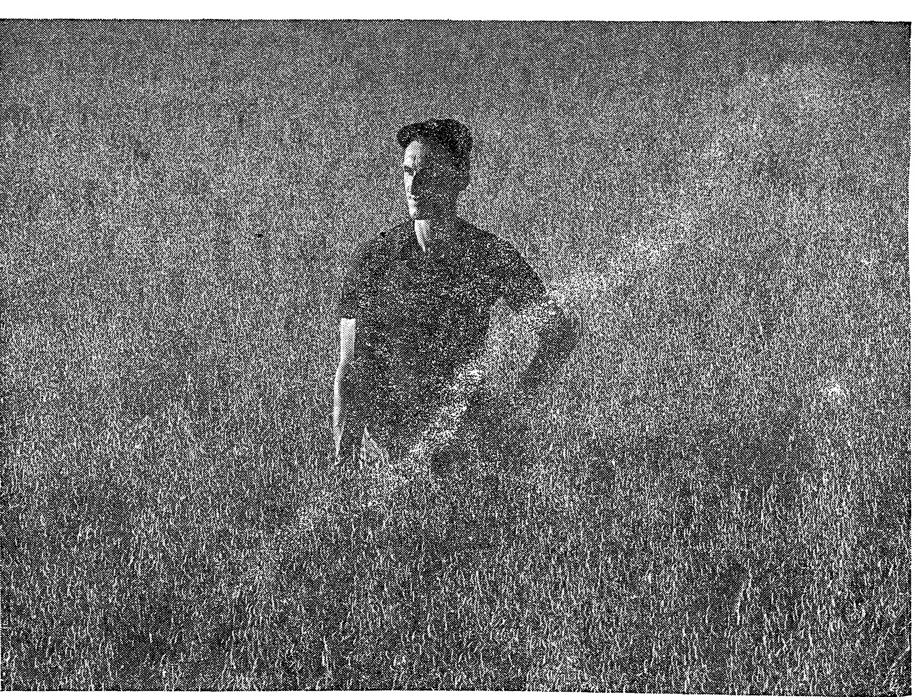
OYEZ! OYEZ!

25 septembre
de 2 à 5 p.m. et de 7 à 9 p.m. Thé-bazar, organisé sous les auspices des Dames catholiques d'Edmonton, au monastère des Soeurs du Précieux-Sang, 11015-100e ave.

6 septembre
à 8 h p.m.
Heure sainte mensuelle de la société Mater Christi au séminaire Saint-Joseph. Un autobus partira du Union Bus Depot à 7 h p.m.

Le Régime de Pensions du Canada et ses avantages

Voici ce que le Régime de pensions du Canada apportera aux personnes qui, comme Thor Andersen, cultivateur, travaillent à leur propre compte et dont le revenu annuel est de $4,000.



M. et Mme Andersen sont tous deux âgés de 45 ans et n'ont pas d'enfant. Si Thor continue à gagner $4,000 par année jusqu'à l'âge de 65 ans, il peut espérer recevoir $83.33 par mois du Régime. A ce moment, M. et Mme Andersen recevront aussi leurs pensions de Sécurité de la vieillesse, $75 par mois chacun, soit un total de $233.33 par mois, ce qui équivaut à 70 pour cent de la moyenne de ce qu'il gagnait.

Si Thor devient invalide après 1970, et qu'il ait payé ses cotisations jusque là, il obtiendra une pension d'invalidité de $87.50 par mois, laquelle lui sera versée jusqu'à l'âge de 65 ans, alors qu'il touchera sa pension de retraite et sa pension de la Sécurité de la vieillesse.

Enfin, si Thor meurt après 1967, ayant payé ses cotisations jusqu'à son décès, Mme Andersen touchera une pension de veuve de $56.25 par mois jusqu'à ce qu'elle ait 65 ans. A partir de cet âge, elle recevra $125 par mois, soit $50 du Régime de pensions et $75 de la Sécurité de la vieillesse. A la mort de son mari, Mme Andersen toucherait une prestation de décès de $500.

Toutes les prestations du Régime garderont leur valeur. Les montants en seront probablement plus élevés que ceux que nous donnons ici, car les prestations seront ajustées à mesure, selon les changements du coût de la vie et de la moyenne des niveaux de salaires, et selon le coût de la vie, une fois qu'elles seront payables.

Que vous coûtera le Régime?

Si, comme Thor, travaillant à votre compte, vous avez un revenu moyen de $4,000 par an, vous paierez $122.40 par année, en versements de la même façon que vous payez l'impôt sur le revenu.

Le Régime de pensions du Canada ne s'applique pas dans la province de Québec qui possède un régime semblable, lequel sera coordonné avec le Régime de pensions du Canada.



Publiée par autorité du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Canada, l'honorable Judy LaMarsh.

CP-25CF